



Profil migratoire
Kaédi dans le monde, le monde à Kaédi

↕ **Kaédi,**
↕ ville carrefour, ville frontière





Kaédi,

ville carrefour, ville frontière

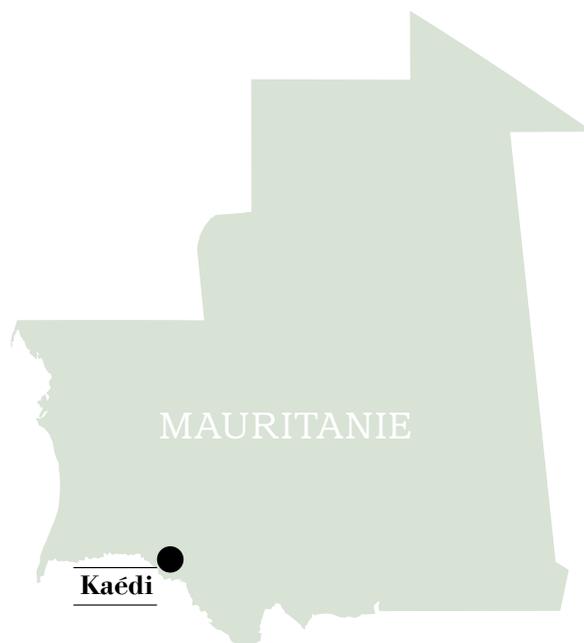


Table des matières

Le mot du Maire	3
Liste des acronymes	4
Résumé	5
Introduction	6
I. Le monde à Kaédi	10
① Les dynamiques de peuplement	10
② L'immigration interne	12
③ L'immigration internationale	17
II. Kaédi dans le monde	22
① Les dynamiques historiques de la diaspora kaédienne	22
② L'émigration interne	23
③ L'émigration internationale	26
III. Les dynamiques Migration & Développement	29
① Les migrants de retour à Kaédi	29
② Les acteurs et partenariats M&D à Kaédi	35
③ Les projet et initiatives M&D à Kaédi	39
Conclusion	48
Annexes	50



Le mot du Maire

Je confirme que le projet Migration et Développement est utile et important pour la commune de Kaédi. Le seul fait d'avoir une jeunesse encline à la migration constitue un enjeu de taille.

La mobilité n'est belle que si elle n'est pas subie. Il faut offrir des perspectives à nos jeunes pour qu'ils puissent choisir entre rester et partir. La migration doit être accompagnée, et les liens entre les migrants et leur territoire d'origine doivent être maintenus.

En raison de sa situation de commune limitrophe du Sénégal, Kaédi est située à la confluence de plusieurs mondes. Cette ancienne escale du fleuve est à la fois une terre de départ, d'arrivée et de transit. Sa dimension frontalière est importante en termes de défis et d'enjeux, mais sa situation constitue aussi une richesse considérable. C'est un pilier du bassin de vie que représente la vallée du fleuve, avec ses mobilités humaines, ses échanges, ses flux.

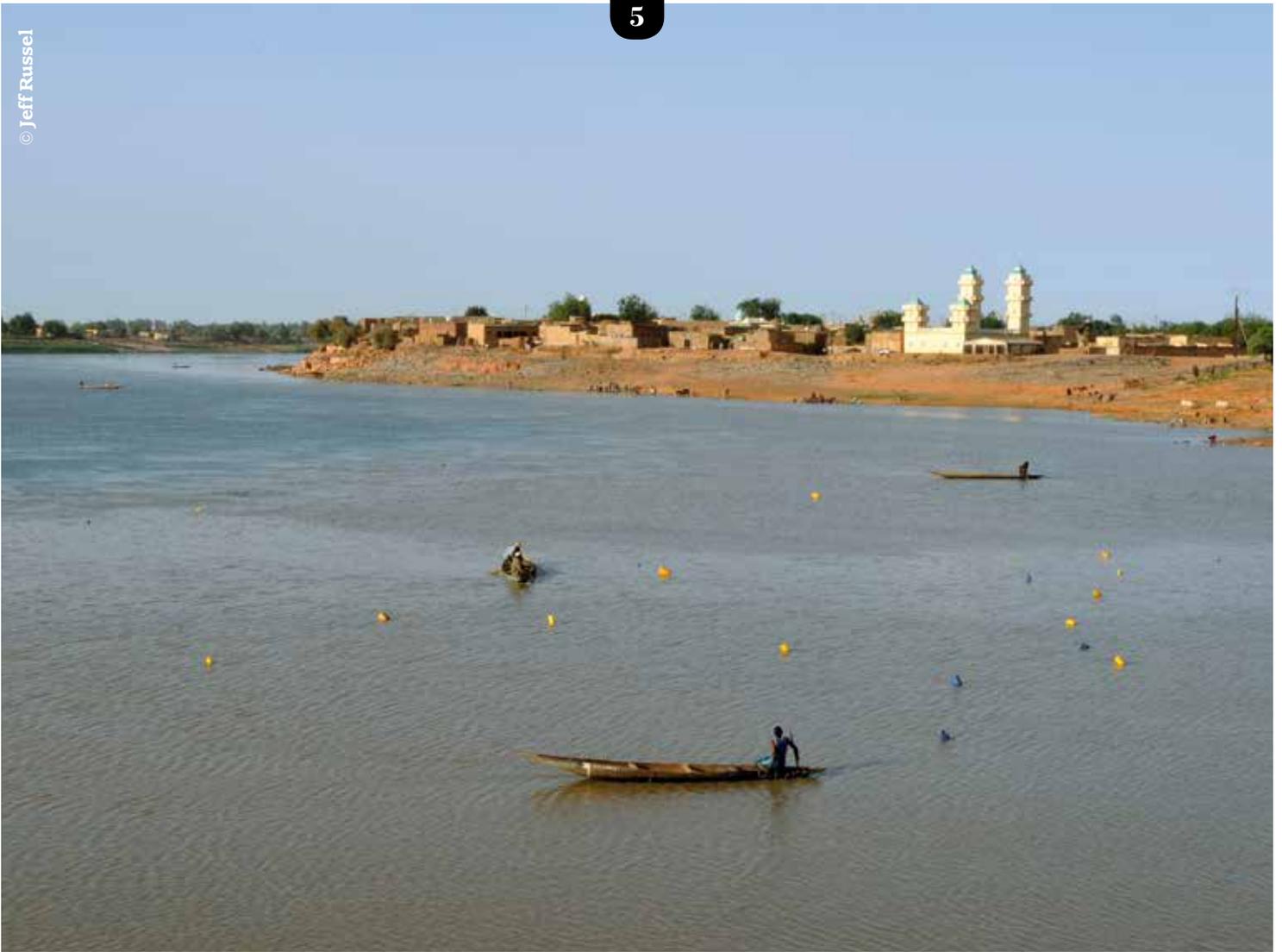
Le lien entre migration et développement est évident au regard de la contribution des migrants au développement qui constitue une réalité quotidienne. Les Kaédiens le savent, et ils sont nombreux à compter un membre de leur famille à l'étranger.

Au total, je suis convaincu que le projet MIDRIM et plus généralement le travail de la commune et de ses partenaires doivent aller dans le sens d'une meilleure collaboration avec les migrants, pour le bénéfice de tous et le développement du territoire.

Moussa Demba Sow, Maire de Kaédi

Liste des acronymes

AMDH	Association Mauritanienne des Droits de l'Homme
AMPG	Association des Maires et Parlementaires du Gorgol
ARMK	Association des Ressortissants Maliens à Kaédi
ARKF	Association des Ressortissants de Kaédi en France
BFS	Bassin du Fleuve Sénégal
CRACLG	Centre de Ressources et d'Appui aux Collectivités Locales du Gorgol
CRME	Conseil Représentatif des Mauritaniens en Espagne
CT	Collectivité(s) Territoriale(s)
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DUE	Délégation de l'Union Européenne
EMDG	Espace Migration & Développement du Gorgol
EMDK	Espace Migration & Développement de la région de Kayes
FAGOF	Fédération des Associations du Gorgol en France
FLSH	Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Grdr	Groupe de Recherche et de réalisation pour le Développement Rural
HCR	Haut Commissariat aux Réfugiés
IFAN	Institut Fondamental d'Afrique Noire
L'EED	Ensemble pour l'Espoir et le Développement
MAEC	Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération
M&D	Migration et Développement
MFR	Maison(s) Familiale(s) Rurale(s)
MIDEC	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MIDRIM	Migration et Développement en Mauritanie
ODD	Objectifs du Développement Durable
OIM	Organisation International pour les Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONS	Office National des Statistiques
OSC	Organisation(s) de la société(s) civile(s)
OSCIM	Organisation(s) de la société(s) civile(s) issue(s) de la migration
PAIDEL	Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PARADIS	Projet d'Appui au Renforcement des Actions de Dialogue Interculturel et Social
PASNGM	Programme d'Appui à la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration
PDC	Plan de Développement Communal
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RAME	Réseau des Associations Mauritaniennes en Europe
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
UCAD	Université Cheikh Anta Diop
UNCACEM	Union Nationale des Coopératives Agricoles, de Crédit et d'Épargne de Mauritanie
UE	Union Européenne



Résumé

Le présent document se veut un outil d'aide à la prise de décision élaboré à l'attention des élus locaux de la commune de Kaédi. Il met l'accent sur le fait migratoire en tant qu'élément majeur de la planification du développement territorial.

Située à la frontière sénégal-mauritanienne, Kaédi est un carrefour d'échanges de toutes natures en particulier au plan démographique.

L'analyse de la circulation migratoire s'appuie sur des enquêtes originales permettant de faire ressortir le dynamisme migratoire lié aux flux internes et internationaux au départ de la commune ou vers celle-ci.

Menées auprès de 400 ménages, les dites enquêtes renseignent sur l'importance de l'exode

vers Nouakchott (14,3%) et le reste du monde, notamment le Sénégal (45,2 %) et la France (22,2%). En termes d'immigration, 14,5% de la population vient du Gorgol tandis que le Sénégal et le Mali sont les deux principaux pays d'origine des résidents.

Tout comme la diaspora kaédienne, les étrangers vivant dans la commune contribuent certes au développement local mais leur potentiel gagnerait à être mieux exploité. C'est dans cette optique qu'une des recommandations formulées porte sur la mise en place d'un cadre inclusif de concertation. Elle préconise une synergie entre tous les protagonistes du développement territorial durable que sont les élus locaux, la société civile, les partenaires au développement ainsi que les migrants établis à l'étranger ou installés dans la commune.

Introduction

Le présent profil migratoire se veut un outil de travail devant permettre aux élus locaux d'intégrer le volet migration et la dialectique migration-développement dans leur Plan de Développement Communal (PDC).

Kaédi est le plus grand centre urbain du Gorgol, une région (*Wilaya*) située dans le Sud de la Mauritanie. La commune représente aussi l'une des plus fortes concentrations de populations de la vallée du fleuve Sénégal. Culturellement, elle est une des villes les plus cosmopolites de Mauritanie, avec, sur son territoire, des habitants des communautés maure, peule et soninké. Son histoire est liée au fleuve, au bord duquel elle s'est développée. La commune se situe dans la zone *Chemama*, au niveau de l'affluent du Gorgol, dans le sud-ouest de la région éponyme. Son relief est dominé par un réseau de vallées et par un système de collines et plateaux qui ne dépasse pas 200 mètres d'altitude, au nord-ouest. Au sud-est de la commune, les plaines inondables, basses et étendues, favorisent le développement de cultures.

Limitée à l'est par la commune de Djéol, à l'ouest par celle de Néré Walo, et au nord par celle de Ganki, la commune de Kaédi s'est officiellement constituée en 1989, à la faveur du premier Acte de décentralisation de la Mauritanie. Son histoire et sa situation géographique en ont fait un carrefour important, en termes commercial et de mobilités humaines. La ville s'est d'abord développée près du fleuve, avant de s'étendre progressivement à partir du XIX^e siècle. La structure des quartiers les plus vieux comme Gattaga se déroule concentriquement autour d'un point central où est bâtie la mosquée en direction de laquelle sont orientées les entrées des habitations. On peut établir la typologie suivante¹ :

- D'une part, des zones denses, anciens quartiers, qui n'ont connu aucun plan de lotissement et dont la structure de l'habitat est

traditionnelle, avec des ruelles étroites et presque pas de places publiques ;

- Des zones moins denses de quartiers pensés sur la base de plans de lotissement plus ou moins développés, et où se concentrent les équipements de services ;
- Enfin, des nouveaux quartiers périphériques avec un habitat espacé (Inity, Tenzah, Sinthiane, Kebbe) comportant parfois de l'habitat informel.

Les activités économiques traditionnelles sont l'agriculture, l'élevage et la pêche. Capitale départementale et régionale, Kaédi abrite l'ensemble des services techniques déconcentrés de l'État pour le Gorgol. C'est un carrefour commercial régional, ville-frontière avec le Sénégal. Les premières infrastructures économiques et services marchands de Kaédi sont apparus à l'époque coloniale (abattoir frigorifique et tannerie, comptoir français, société d'électricité). Après l'indépendance, le marché de la ville, la présence de services déconcentrés de l'État et de structures financières ont fait de Kaédi un centre régional de développement. Le bateau *Bou El Mogdad* qui assurait la liaison Kaédi-Saint-Louis-Matam faisait de Kaédi un véritable carrefour commercial qui approvisionnait une partie de la Mauritanie et les régions proches du Sénégal. La route Nouakchott-Sélibaby a redonné à Kaédi cette dimension de « ville-carrefour ».

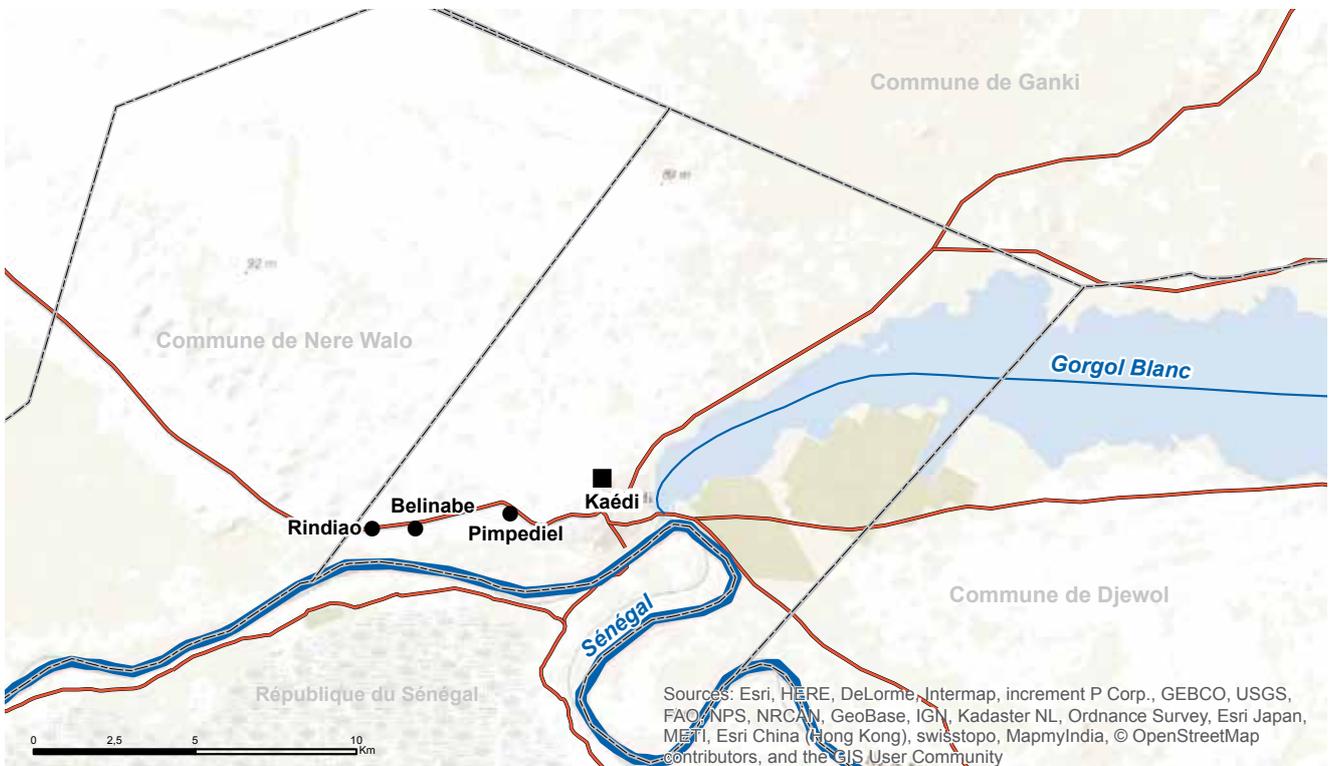
Les problématiques liées à la migration sont nombreuses dans la région, et en particulier dans une ville comme Kaédi, à la fois terre d'accueil des migrants internes gorgolois (exode rural) et pôle à la croisée d'une frontière à la fois naturelle (le fleuve) et administrative (la ville faisant face au Sénégal). Plus généralement en Mauritanie, la question des mobilités a connu de grands bouleversements ces dernières décennies, dû entre autres aux chocs climatiques qui ont frappé le pays à plusieurs reprises et entraîné des déplacements.

1. *Étude du Programme Urbain de Référence (PUR) pour la ville de Kaédi*, Agence mauritanienne d'exécution des travaux d'intérêt public pour l'emploi (AMEXTIPE), 1997.

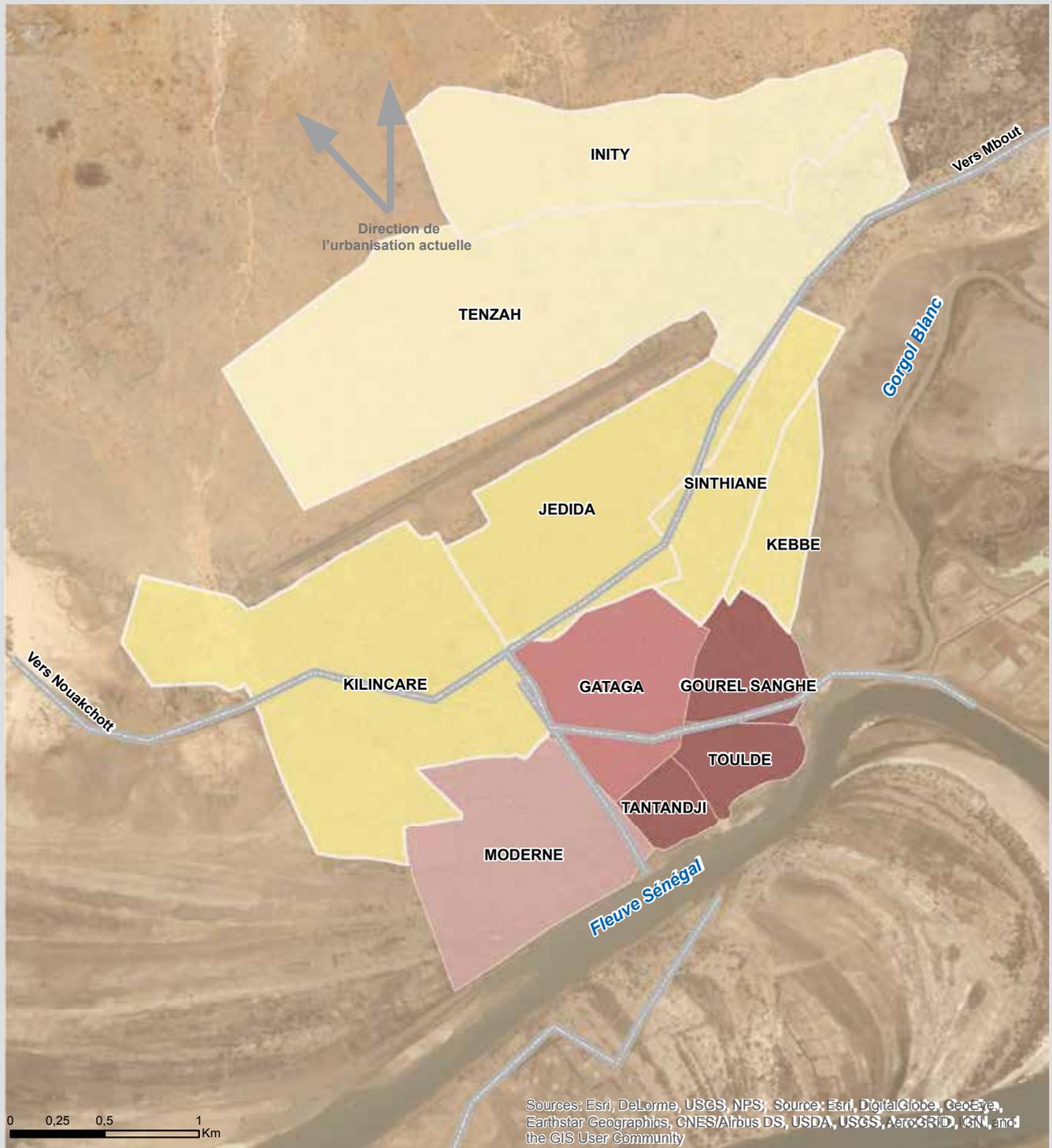
Les vagues de départ en mer vers l'Europe, souvent tragiques, dans l'Atlantique dans les années 2000 et à présent en Méditerranée, font prendre conscience que la Mauritanie est à la fois terre d'émigration, mais aussi terre de transit. Elle est

aussi terre d'immigration, les crises régionales des dernières décennies ayant entraîné des arrivées d'Afrique subsaharienne ; on observe également une immigration économique non négligeable.

Commune de Kaédi - Carte de situation



Ville de Kaédi – Évolution de la zone habitée



Évolution des aires habitées

Du XVII ^e siècle à 1950	}	 Les 3 villages fondateurs préexistant à la fondation de Kaédi, XVII ^e siècle
		 Nouvelle communauté arrivant du Mali, XVIII ^e /XIX ^e siècle
		 Quartier administratif planifié par l'administration coloniale, début XX ^e ème siècle
Des années 1970 à nos jours	}	 Quartiers occupés suite aux sécheresses des années 1970-1980
		 Quartiers occupés suite aux interventions de l'ONG Africa 70, depuis les années 1980

Sources

Limite et dénomination des quartiers : enquête MIDRIM, juillet 2017
 NB. Les délimitations de vagues d'occupation sont faites sur la base des limites des quartiers, mais elles restent approximatives. Par ailleurs, l'évolution des zones habitées n'a pas toujours suivi les angles droits des limites des quartiers.

Les sources sur les statistiques migratoires sont nombreuses et ne convergent pas toujours, qu'il s'agisse de l'émigration ou de l'immigration, posant la question de la production de données sur cette thématique. L'enquête réalisée dans le cadre du projet MIDRIM auprès de 404 ménages en 2017 est inédite dans la région². Les chiffres obtenus nous éclairent sur la réalité de la migration.

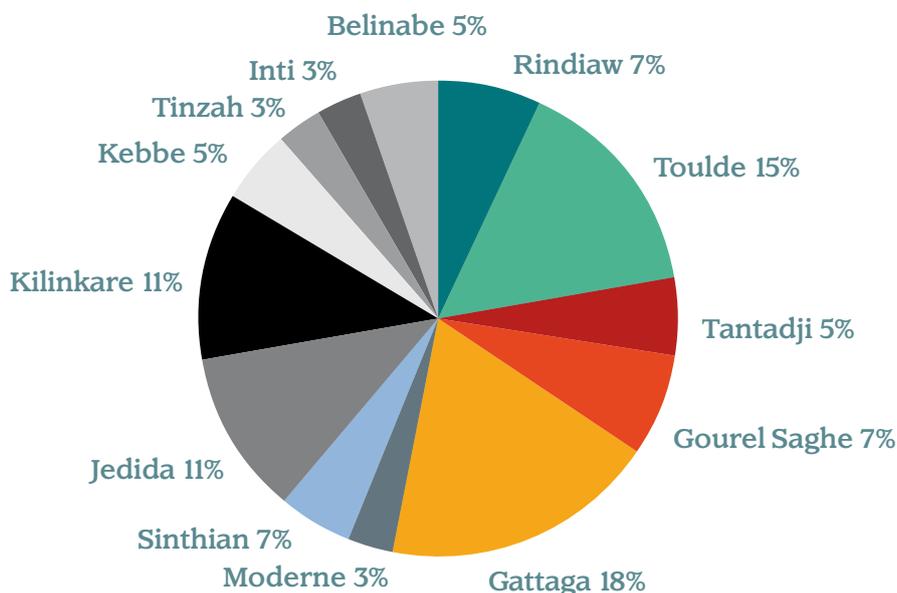
Jusqu'au début des années 2000, la question de la migration en Mauritanie relevait essentiellement du service de l'immigration au Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MIDEC). Depuis une dizaine d'années toutefois, d'autres structures étatiques sont impliquées dans le traitement de la question. Les partenaires du gouvernement sont nombreux sur cette thématique : le HCR, le PNUD, l'UE, l'OIM, etc. Quant au concept Migration et Développement (M&D), il a pris une nouvelle ampleur.

En effet, les mobilités humaines à l'intérieur des pays et au-delà des frontières font partie intégrante du paysage social, économique et environnemental actuel. Les mobilités humaines ont un impact direct et multiple sur les acteurs des territoires : les migrants, leurs familles, leurs communautés, de même que sur le développement des pays d'origine, de transit et de destination. Les collectivités locales, dans

la continuité logique des recommandations de la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration de la Mauritanie (2010), doivent intégrer ce concept M&D dans leurs politiques et stratégies de développement. C'est l'un des objectifs du projet-pilote Migration et Développement en Mauritanie (MIDRIM) mené depuis décembre 2016, dans lequel la commune de Kaédi est partenaire de l'ONG Grdr. L'Association des Maires et Parlementaires du Gorgol (AMPG) a également accompagné le processus qui a abouti à la production de ce profil migratoire.

Le présent document offre un aperçu sur l'histoire de la migration au niveau de la commune, mais aussi, sur la base d'une enquête menée auprès d'un échantillon de plus de 400 ménages kaédiens, des données riches sur les flux de mobilité et les profils de migrants présents dans la ville ou partis en diaspora. La méthodologie est disponible en annexe. Le profil migratoire est un outil au service de la commune, destiné à orienter les décisions relatives au concept de M&D avec les différentes parties prenantes, émigrés, immigrés, migrants de retour, élus locaux, acteurs du développement à Kaédi, etc. Concrètement, cela doit se traduire par une meilleure prise en compte, dans le futur Plan de Développement Communal (PDC), de la dimension M&D, au service de la communauté dans son ensemble.

Répartition de la population kaédienne par quartiers et villages¹



1. Plan de développement communal (PDC) de Kaédi, 2010.

2. Enquêtes-ménages MIDRIM auprès de 404 ménages de la commune de Kaédi – Cf. annexe 3 sur la méthodologie d'enquête.

I. Le monde à Kaédi

1 Les dynamiques de peuplement

L'histoire de la création des villages et des quartiers de Kaédi est intrinsèquement liée à la mobilité humaine. L'implantation dans la vallée du fleuve a souvent été motivée par la recherche de terres cultivables et de pâturages. Aux migrations intra-mauritaniennes marquées par la venue de familles peules, maures et soninkés en provenance de toute la Mauritanie, s'ajoute une immigration « de proximité », venue des localités voisines comme Djéol, Néré Walo et Ganki.

La datation des origines de Kaédi est complexe, mais on sait que la ville naît à l'origine de trois villages d'agriculteurs et de pêcheurs peuls, à Tantadji, Touldé et Gourel-Sangué, probablement au XVII^e siècle. Ils sont rejoints au XVIII^e ou XIX^e siècle par une communauté soninké venu du Mali, qui s'installe dans le quartier actuel de Gattaga. En 1902, un plan est dressé par l'administration coloniale préconisant l'émergence d'un quartier administratif (naissance de Moderne) et de « quartiers commerciaux » (Gattaga et Tantadji). Vers 1950, alors que Moderne commence son extension vers l'ouest, la ville ne compte que 7 500 habitants¹, dans un pays de 750 000 habitants encore faiblement sédentarisé. Des crues dans les années suivantes ont un impact sur les mobilités au sein même de la ville et entraînent des déplacements.

À la suite des sécheresses des années 1970, l'exode rural et la sédentarisation rendent la pression migratoire sur les pôles urbains mauritaniens plus pressante – à Nouakchott comme dans des villes de taille intermédiaire comme Kaédi. Les quartiers de *Jedida* et *Kebbe*, à l'est, et celui de *Kilinkare*, à l'ouest, émergent et s'accroissent dans la même période, l'expansion urbaine se faisant alors le long de la route reliant Kaédi à Mbout, à l'est, et à Nouakchott, à l'ouest. Les noms de ces quartiers – *Jedida* est

le « nouveau » en hassanya, *Kebbe* désigne des habitations précaires, et *Kilinkare* est « le bord de la route » en soninké – indiquent alors bien la dimension d'accueil de ces quartiers.

Au début des années 1980, la ville occupe entièrement l'espace entre les zones inondables au bord du fleuve et l'aéroport. C'est justement à cette époque que, à l'est de l'aéroport, la zone de Tenzah apparaît (elle ne s'étendra au nord de la piste aéroportuaire que bien plus tard), avec l'arrivée de l'ONG Africa 70 qui y construit des habitations, un poste de santé, une école, des puits, et y développe du maraîchage. De nombreux migrants internes s'y installent dans les années 80-90. En 1987, la population de Kaédi est estimée à 31 176 habitants².

Si *Kilinkare* a vu plus récemment des familles se déplacer vers d'autres quartiers suite à des inondations, c'est surtout les zones situées au nord de l'aéroport qui sont les plus concernées par la question des mobilités, avec l'arrivée de nouvelles familles dans ces espaces où l'habitat, moins dense que dans le vieux centre-ville, relève parfois d'une occupation du sol et de constructions informelles. D'après des estimations, près d'un habitant sur deux vit dans les vieux quartiers de Tantadji, Touldé, Gourel-Sangué et Gattaga, sur un espace qui représente un tiers de la superficie totale de la ville ; le tissu urbain n'est donc pas homogène.

La commune de Kaédi comprend également trois villages peuls, tous à l'ouest de la ville. Le premier, **Bélinabé**, aurait été fondé au XVII^e siècle par les familles Nianf et Ann ; Farba Maling serait le premier habitant du village. Aux limites du territoire communal, se situe **Rindiaw**, fondé vers 1890 avec l'arrivée de quatre familles guerrières : Koundio (substituée depuis par la famille Lom), Gangné, Aw et Athié.

1. et 2. Schéma directeur de développement urbain de la ville de Kaédi, Africa 70 (1987).

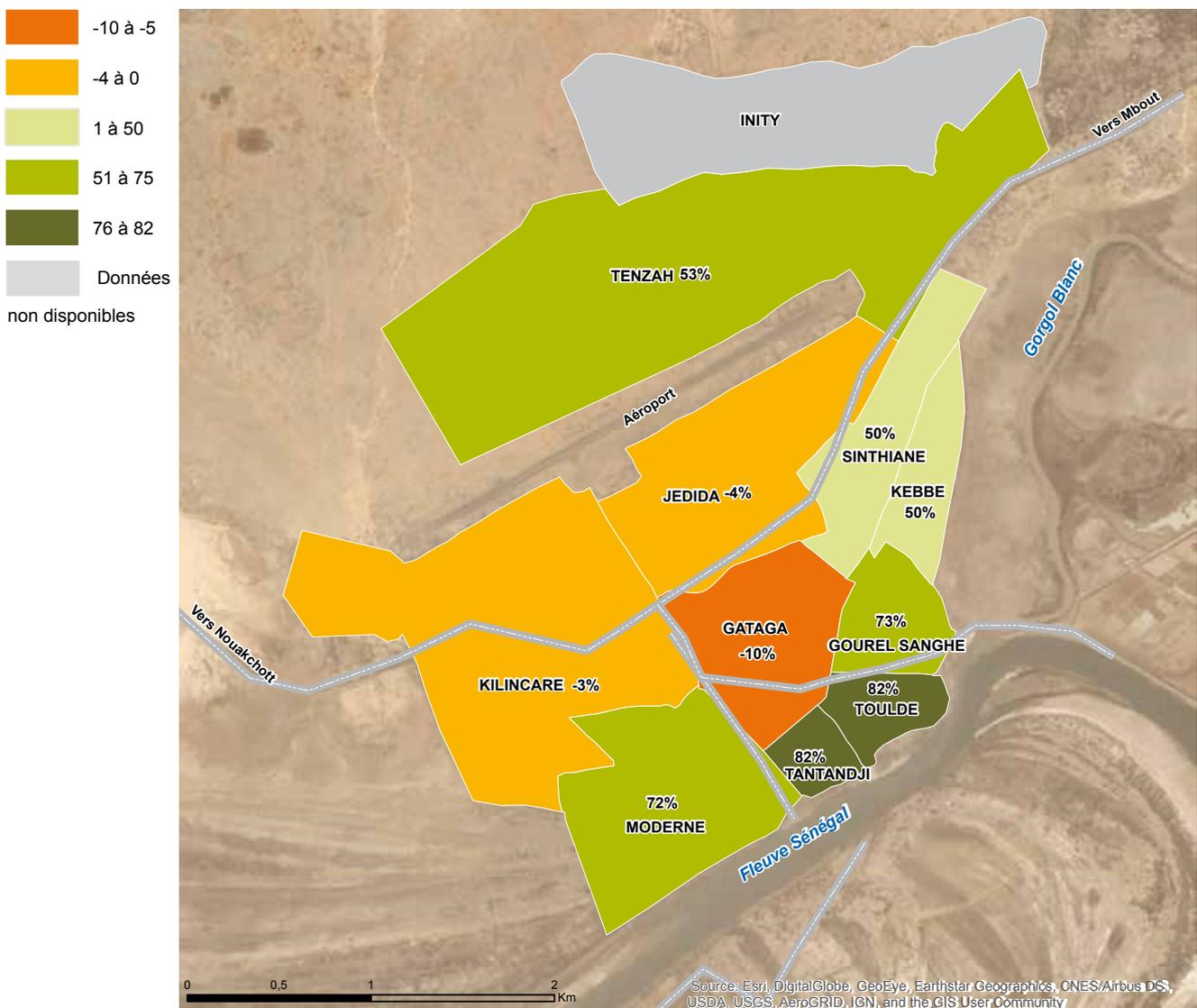
Beaucoup plus proche de la ville, **Pempédiel** est née de l'arrivée, dans les années 1920, des familles Samba Hawa et Tall. À cheval entre les terres sablonneuses du *diéri* et celles argileuses du *walo*, plus en hauteur, les populations de

Pempédiel vivent depuis longtemps alternativement des cultures sous pluie et de celles de décrue. Les trois villages : Bélinabé, Rindiaw et Pempédiel, comptent respectivement 1 755, 1 532 et 327 habitants¹.

Au total, la commune de Kaédi est désormais peuplée de 49 153 habitants, répartis comme suit² :

Village de Bélinabé	1 755 habitants
Village de Pempédiel	327 habitants
Village de Rindiaw	1 532 habitants
Ville de Kaédi	45 539 habitants

Ville de Kaédi³ Évolution de la population par quartier entre 1987 et 2008 (%)



Sources

Données sur la population : Schéma directeur de développement urbain de la ville de Kaédi, Africa 70 (1987) et Plan de Développement Communal (PDC) de Kaédi, 2010.

1. et 2. Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2013, ONS.

3. Cette carte représente les *wilayas* de provenance des immigrés kaédiens, quelle que soit leur année d'arrivée.

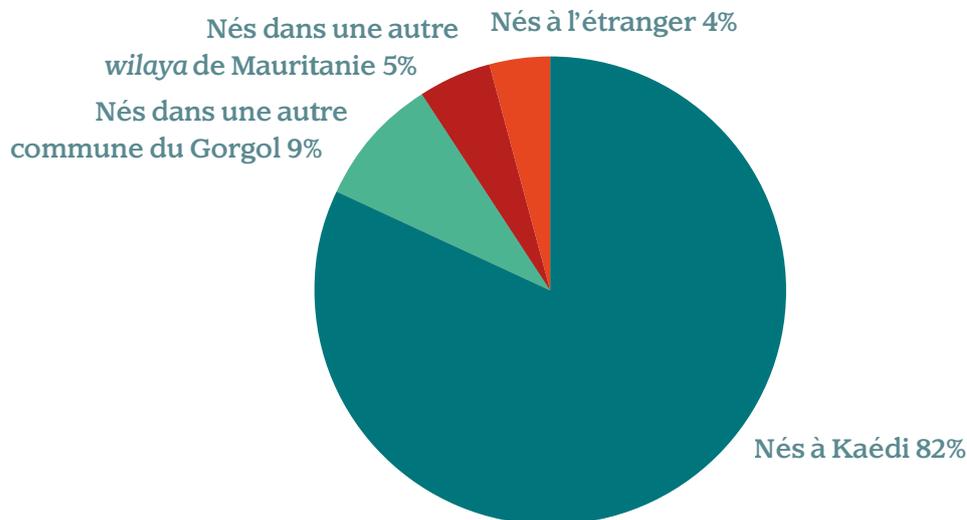
2 L'immigration interne

Nous partons de la définition selon laquelle « est *immigrée interne* à Kaédi toute personne née en Mauritanie, en dehors de la commune de Kaédi, et qui réside à Kaédi depuis au moins six mois ou pour une durée d'au moins six mois ».

Tout d'abord, retenons que 96,2% des personnes résidant en 2017 à Kaédi sont nées en

Mauritanie. 90,8% sont nés dans la région du Gorgol, commune de Kaédi incluse, et plus de 5% des habitants sont nés dans une autre *wilaya* de Mauritanie. Enfin, 81,6% des Kaédiens sont nés dans leur commune de résidence actuelle. La migration interne vers Kaédi, toutes régions confondues (y compris le Gorgol), concerne donc plus de 14,5% de la population résidant dans la commune.

Répartition de la population kaédienne selon le lieu de naissance



Parmi les immigrés internes, nous distinguerons les personnes venues d'autres communes du Gorgol de celles arrivées d'autres régions de Mauritanie.

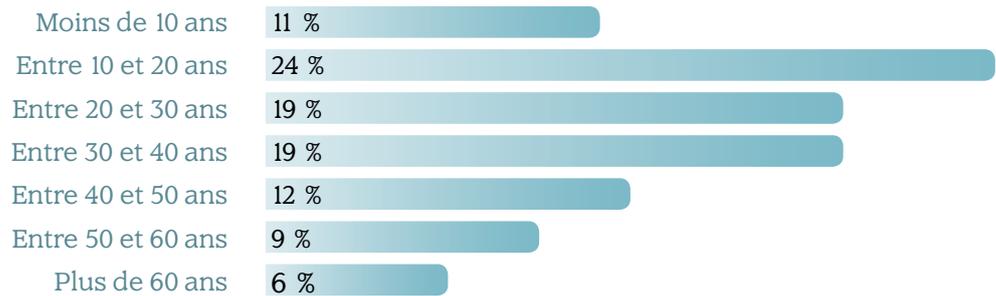
Une représentation cartographique intégrant les deux permet toutefois de se faire une idée des flux internes globaux qui se dirigent, en Mauritanie, en direction de la commune de Kaédi¹ et du lien que chaque *wilaya* prend dans l'« attractivité » kaédienne.

L'immigration interne à la Mauritanie (hors Gorgol)

Un peu plus de 5% de la population actuellement résidente à Kaédi est née dans une autre *wilaya* de Mauritanie que le Gorgol. Parmi eux², 45,9% d'hommes, 54,1% de femmes. Environ 35% a moins de 20 ans, et 38% a entre 20 et 40 ans. Le reste de la population a plus de 40 ans. Une population relativement jeune, mais moins que la moyenne kaédienne (on compte près de 55% de Kaédiens ayant moins de 20 ans³).

1. Enquêtes-ménages MIDRIM auprès de 404 ménages de la commune de Kaédi – Cf. annexe 3 sur la méthodologie d'enquête et sur ses limites.
2. et 3. Toujours selon l'enquête-ménages menée dans le cadre du projet MIDRIM.

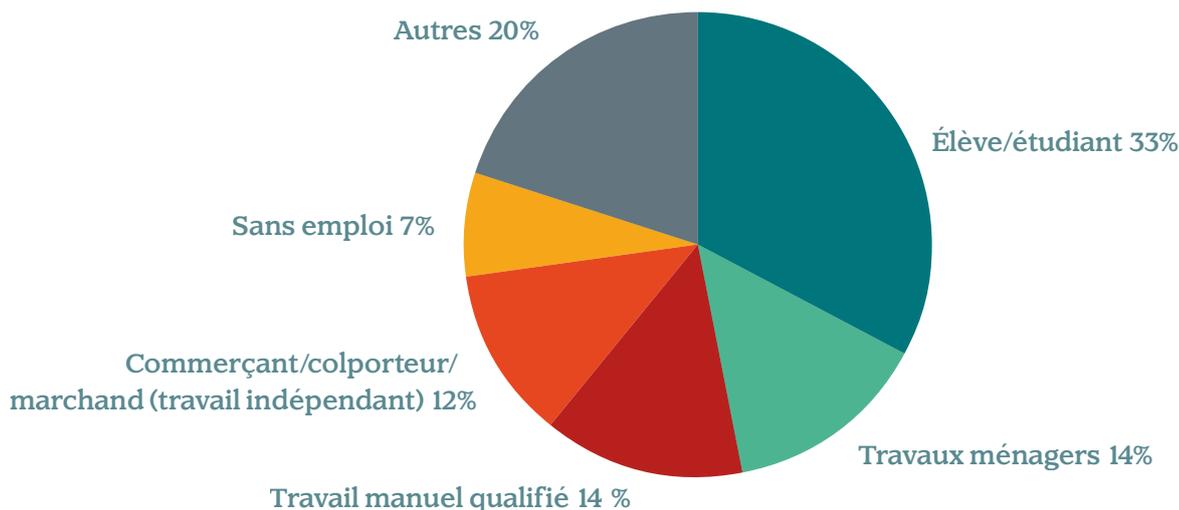
Répartition par tranches d'âge – immigrés internes de Mauritanie (hors Gorgol)



En termes de profil professionnel/activités, ces chiffres ont une traduction concrète : un tiers des Kaédiens nés dans une autre *wilaya* sont écoliers ou étudiants. Les principales activités

que les « immigrés internes » pratiquent sont les travaux ménagers (14%), et un travail manuel qualifié comme tailleur, chauffeur, coiffeur, mécanicien, etc. (14%) ; 7% sont sans emploi.

Profil professionnel/activité – immigrés internes de Mauritanie (hors Gorgol)



Si l'on se penche sur la situation familiale, on découvre une majorité de mariés monogames (55,2%). Viennent ensuite les célibataires (35,3%), puis les mariés polygames (5,6%), les veufs (2,6%) et les divorcés (1,3%).

L'analyse des flux de migration interne à la Mauritanie nous éclaire sur les liens entretenus entre Kaédi et les autres *wilayas* du pays. L'écrasante majorité des immigrés internes venus d'une autre *wilaya* provient de deux territoires : 27% sont originaires du Brakna, et 37% sont originaires de Nouakchott, la capitale.

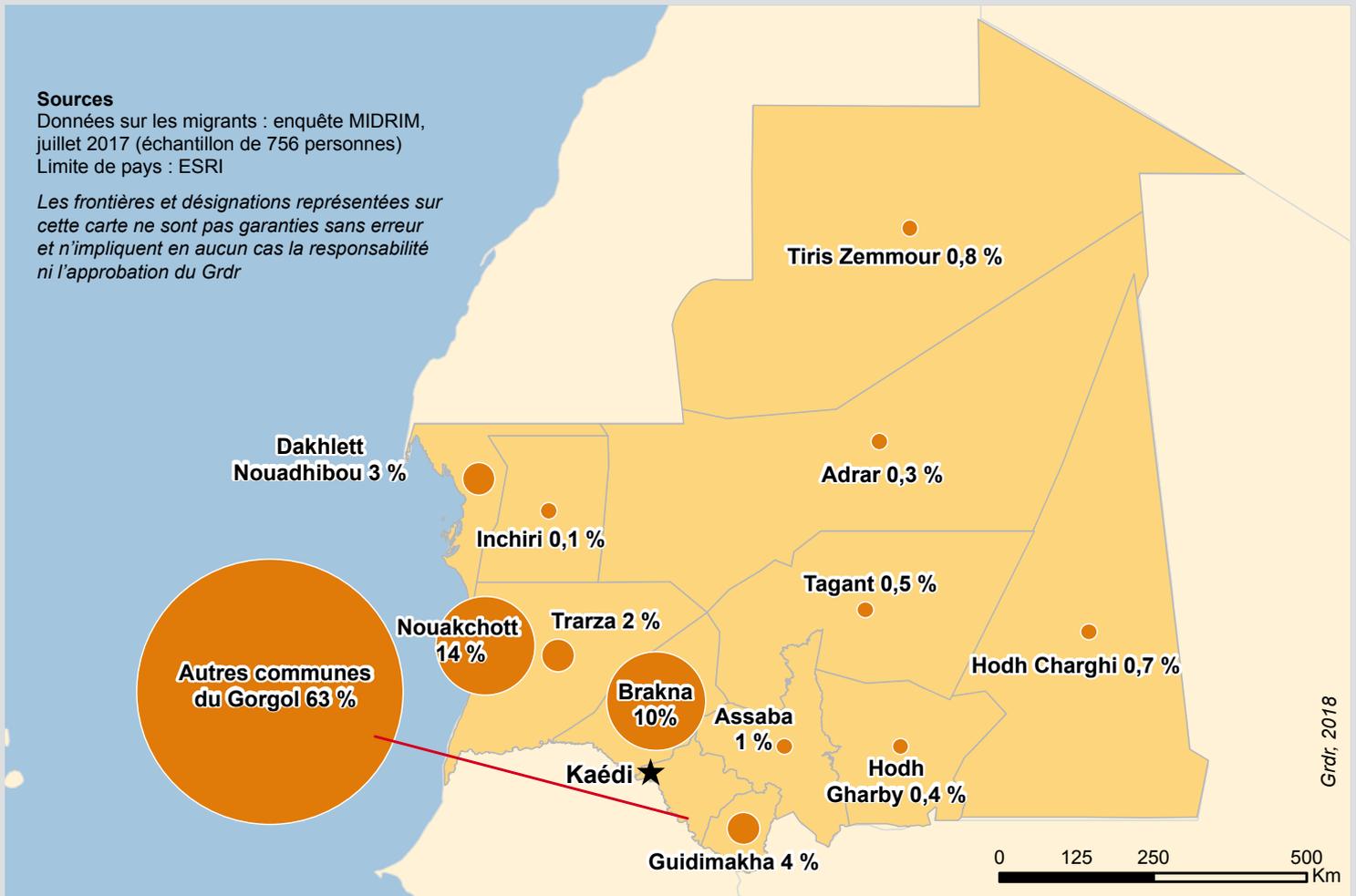
En se penchant sur le *parcours migratoire* des Kaédiens nés dans une autre *wilaya*, on s'aperçoit qu'une majorité relative a vécu, avant de s'installer à Kaédi, soit dans une autre commune du Gorgol (26%), soit à Nouakchott (26%), notamment Nouakchott-Sud. Viennent ensuite, comme principales *wilayas de passage avant installation à Kaédi*, le Brakna (14,4%), le Trarza (9,6%), Dakhlet Nouadhibou (7,5%), l'As-saba (7,5%) et le Guidimakha (6,8%). L'analyse statistique de ces données s'avère complexe. L'approche individuelle est plus enrichissante sur les parcours migratoires, même si chaque cas est particulier.

Régions de provenance des immigrants de la commune de Kaédi (en %)

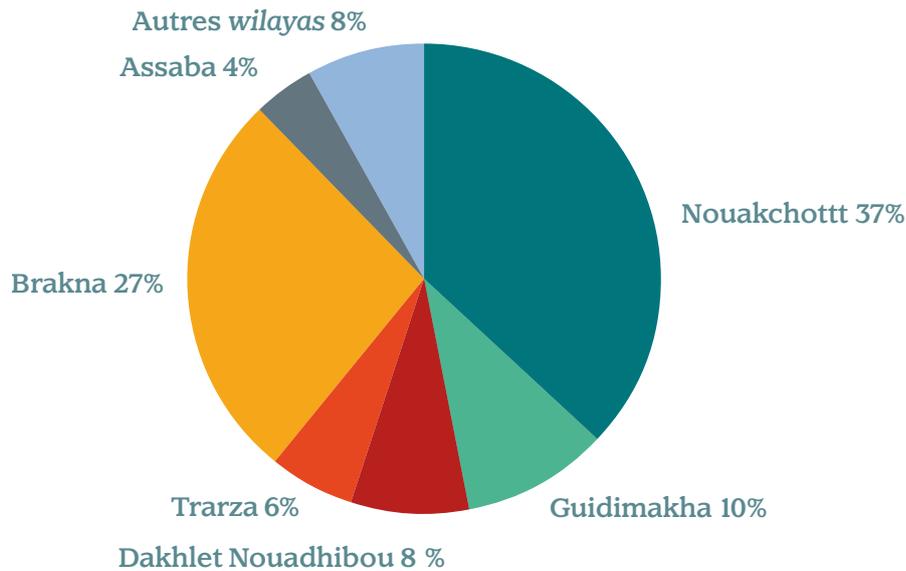
Sources

Données sur les migrants : enquête MIDRIM, juillet 2017 (échantillon de 756 personnes)
Limite de pays : ESRI

Les frontières et désignations représentées sur cette carte ne sont pas garanties sans erreur et n'impliquent en aucun cas la responsabilité ni l'approbation du Grdr



Répartition par wilaya d'origine (hors Gorgol)



“ Je suis parti en migration à Atar depuis mes 8 ans. De là, j’ai pu réaliser mes projets et économiser, ce qui m’a permis de regagner Kaédi pour y entamer mes projets. Je me suis ensuite marié et j’ai achevé la construction de

la maison de mon père. En tant que jeune, on peut migrer à l’intérieur de notre pays et y gagner sa vie, sans se rendre à l’étranger. ”

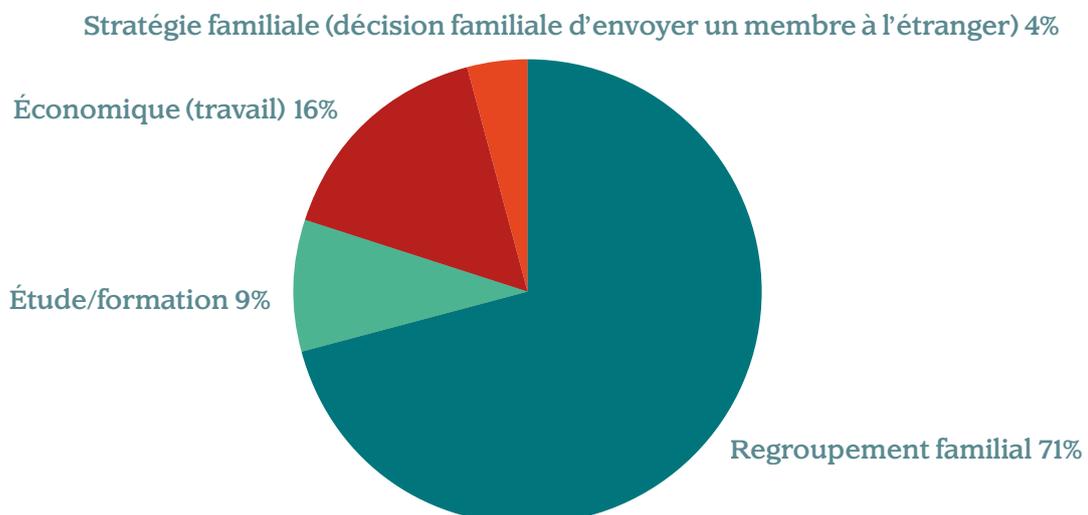
Moussa Sidibé,
ancien migrant kaédien parti à Atar.

TÉMOIGNAGE

Les motifs qui ont poussé ces migrants à quitter leur localité d’origine rejoignent parfaitement ceux qui les ont poussés, *in fine*, à choisir Kaédi comme lieu de résidence. La première des raisons

est le *regroupement familial*, mentionné dans 71% des cas : autrement dit, ils se sont installés à Kaédi car ils venaient rejoindre un membre (ou des membres) de leur famille déjà sur place.

Déterminants d’arrivée sur la commune de Kaédi immigrants internes de Mauritanie (hors Gorgol)



L'immigration interne au Gorgol

Sur l'ensemble de la population Kaédienne, on compte **9,2% de personnes originaires de la région du Gorgol, nées en dehors de la commune de Kaédi**. Parmi eux, 45,2% d'hommes, 54,8% de femmes. Avec 30% de moins de 20 ans et environ 36% ayant entre 20 et 40 ans, on

retrouve des ordres de grandeurs relativement similaires à l'immigration venue d'autres *wilayas*. Conséquence en termes d'activités : 24,4% d'entre eux sont élèves/étudiants. Et également, les immigrés gorgolois ont un profil professionnel très similaire à celui des immigrés internes venus d'autres *wilayas*, comme l'illustre le graphique ci-dessous.

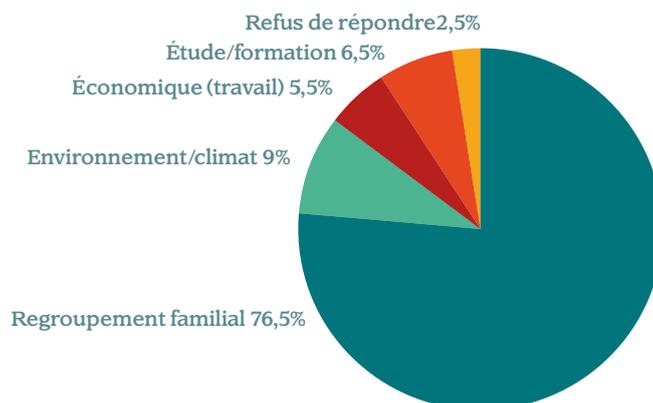
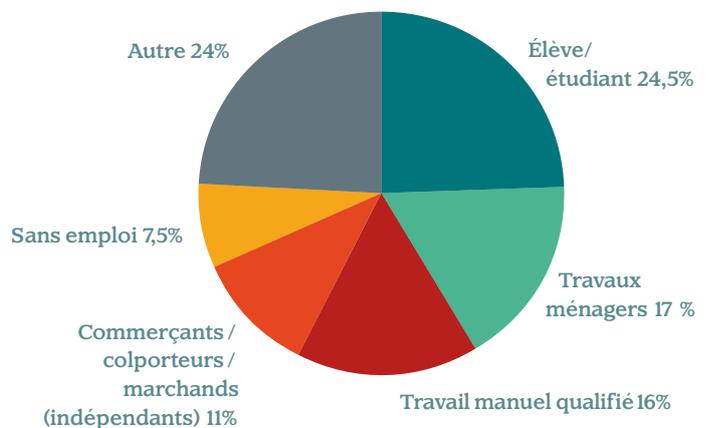
Répartition par tranches d'âge – immigrés internes du Gorgol



Profil professionnel/activité – immigrés internes du Gorgol

En termes de situation familiale, on trouve une majorité de mariés monogames (60,2%) et de célibataires (25,4%), ainsi qu'un nombre non-négligeable de veufs ou de veuves (6,9%).

Parmi leurs raisons de départ (et leur choix de s'installer à Kaédi), on trouve en très grande majorité le motif du *regroupement familial*, cité dans environ 76% des cas. Viennent loin derrière les *raisons climatiques ou environnementales*, à hauteur de 9%, ce qui laisse supposer un phénomène d'exode rural; les zones frappées de sécheresses voyant leurs populations se déplacer vers la ville.



Déterminants d'arrivée sur la commune de Kaédi immigrés internes du Gorgol

(cf page de droite) 1. Cette réalité est toutefois contestée par les observations de terrain. En effet, s'il est sûr que les communautés sénégalaise et maliennne sont les plus importantes parmi les étrangers présents à Kaédi, une telle disproportion entre les deux est improbable – voire il semblerait que les Maliens soient plus nombreux que les Sénégalais, constat qu'a semblé confirmer le temps de concertation mené justement auprès de ces deux communautés. Cf. annexe 3 sur la méthodologie d'enquête et ses limites, et sur les temps de concertation menés dans le cadre du projet MIDRIM. C'est avec la conscience des carences que l'étude a pu comporter, notamment concernant la proportion de Maliens dans les communautés immigrées, qu'il faut donc appréhender la carte suivante.

3 L'immigration internationale

Près de 4% des Kaédiens sont nés à l'étranger. Parmi eux, 62% d'hommes et 38% de femmes, et une population majoritairement adulte et en âge de travailler, comme l'illustre ce graphique.

Répartition par tranches d'âge – immigrés internationaux



Un immigré international sur deux est marié monogame (49,5%). Le reste se partage entre célibataires (32,5%), mariés polygames (10%), veufs (5%) et divorcés (3%).

Les pays d'origine des habitants de Kaédi nés à l'étranger ont été identifiés. Le premier pays d'origine des immigrés serait le Sénégal, à hauteur de 76,4%, suivi du Mali, à hauteur de 7%¹. Les Maliens proviennent majoritairement de trois localités au Mali, situées dans le centre et l'ouest de leur pays d'origine : Mopti et Sikasso, dans les régions éponymes, et Koulikoro.

On trouve également d'autres communautés issues de pays ouest ou centre-africains : Guinéens, Ivoiriens, Gambiens, Gabonais, etc.

En termes de parcours migratoire, à peine 40% des Kaédiens originaires d'un autre pays n'ont pas migré directement de leur localité d'origine à la commune de Kaédi. Parmi eux, l'essentiel est passé par une localité mauritanienne, soit une autre commune du Gorgol, soit la ville de Nouakchott (en particulier Nouakchott-Sud).

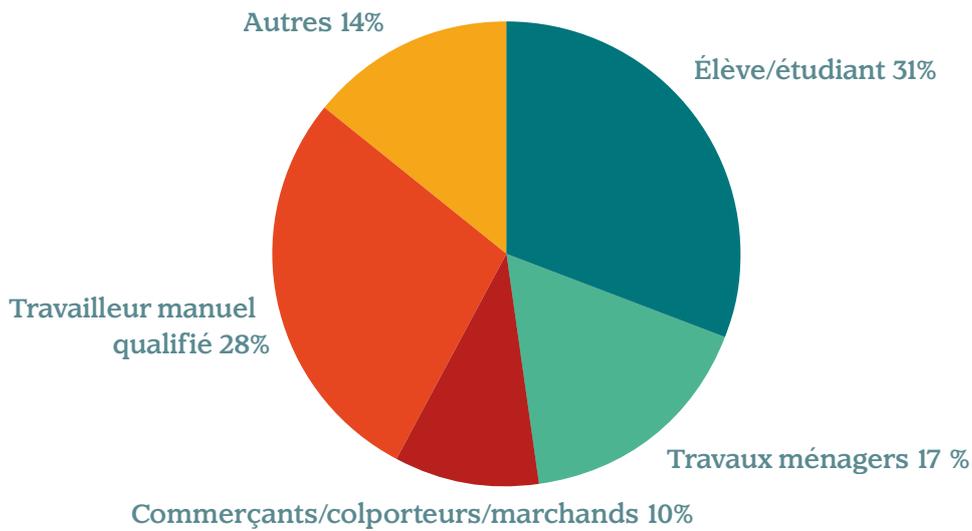
La majorité des personnes originaires de l'étranger sont de nationalité étrangère. Les communautés étrangères vivent dans plusieurs quartiers de la ville. On note plus particulièrement la présence de Sénégalais à Moderne, mais également à Gattaga, Sinthiane et Kebbé. Pour des raisons de proximité linguistique, les Maliens sont présents à Gattaga (quartier ma-

ajoritairement soninké), où ils pratiquent des activités économiques telles que la teinture, la couture, etc. Globalement, la relation avec les autochtones est bonne, même si certains se disent parfois exclus par la population locale.

En l'occurrence, le nombre d'immigrés sans emploi/chômeurs est résiduel (2,6%). En termes de profil professionnel, on trouve **28% de travailleurs manuels qualifiés (coiffeurs, mécaniciens, soudeurs, tailleurs, etc.)** suivis de : 17% qui font des travaux ménagers, et 10% de commerçants indépendants. Enfin, plus de 31% des immigrés internationaux sont écoliers/étudiants.

La plupart des ressortissants sénégalais et maliens exercent des métiers manuels, tels que la maçonnerie, le jardinage, la mécanique, la soudure, la blanchisserie, la menuiserie... S'ajoutent encore des chauffeurs de taxi, ou encore des puisatiers, des restaurateurs, et des commerçants. Les liens avec le pays d'origine sont assez forts, notamment chez les Sénégalais qui multiplient les allers-retours (un grand nombre viendrait de la région de Touba). Mais beaucoup disaient être souvent confrontés à des difficultés de non-respect des clauses de leur contrat ou du droit du travail par leurs employeurs. En outre, l'imposition d'une carte « verte » de travail aux chauffeurs de taxi avait par le passé posé de lourds problèmes aux étrangers qui travaillaient dans ce secteur.

Profil professionnel/activité – immigrés internationaux



TÉMOIGNAGE

“ La population locale doit cesser de nous considérer comme des étrangers. Nous sommes venus sur ces terres pour nous installer, et nous contribuons au développement car la plupart d’entre nous sont venus avec des

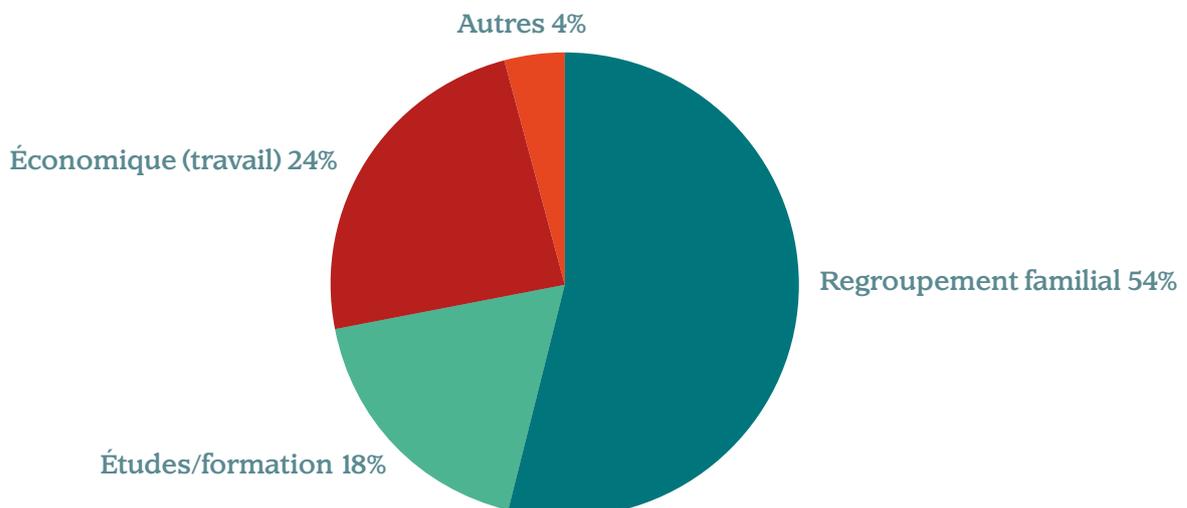
métiers qu’on essaie de transmettre aux jeunes de la commune. ”

Président de l’association des ressortissants maliens de Kaédi

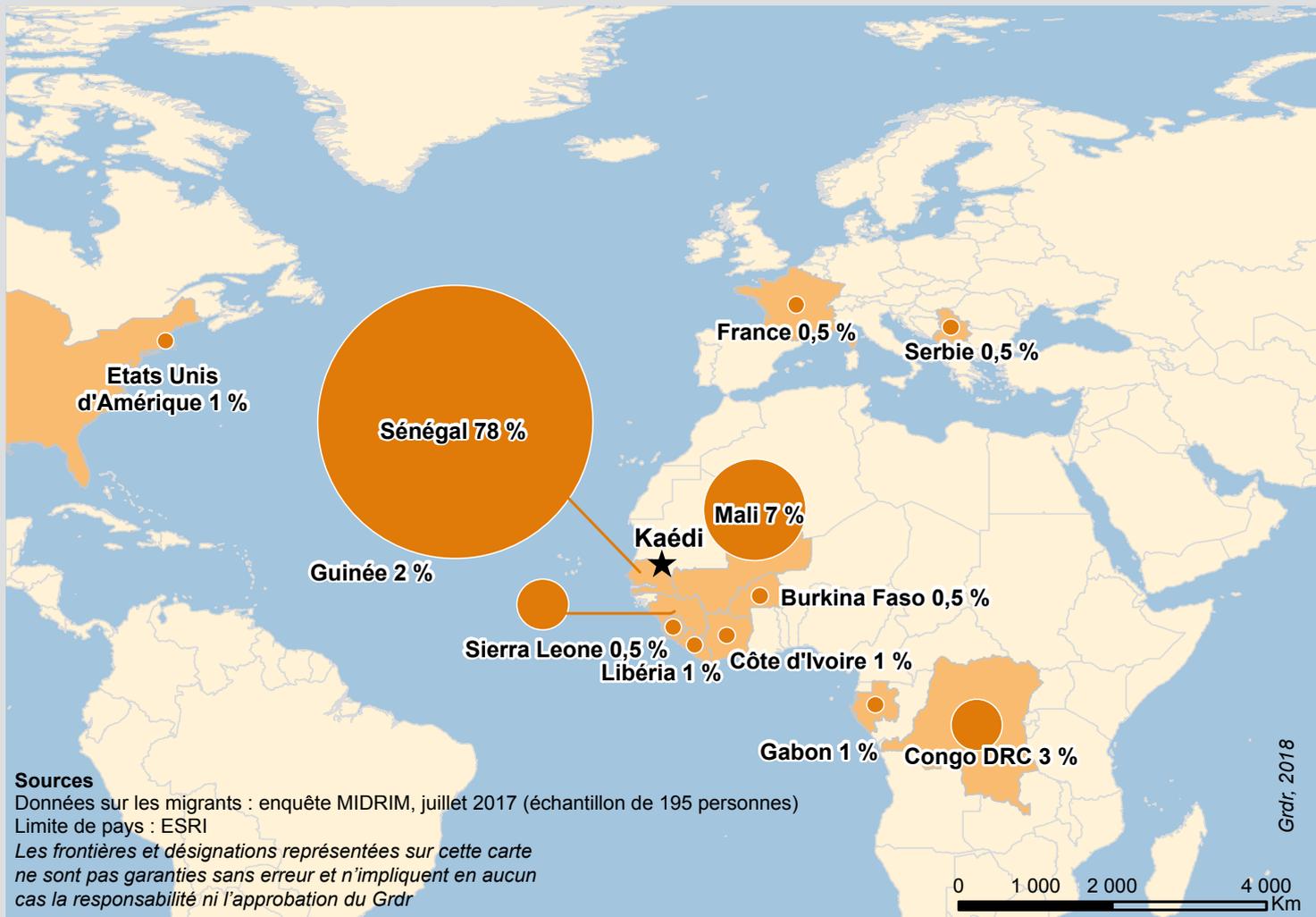
Pourquoi s’être installé à Kaédi ? Les raisons qui ont poussés les immigrés internationaux au départ de leur localité d’origine sont similaires à celles qui, *in fine*, les ont fait choisir Kaédi comme commune de résidence.

En majorité (54%), ils se sont installés à Kaédi car ils ont rejoint un membre de leur famille qui était déjà sur place ou qui se rendait là (*regroupement familial*). Pour un immigré sur quatre (24%), le déterminant est économique (*travail*). Viennent ensuite les études/formation (18%).

Déterminants dans le choix de la destination de Kaédi – immigrés internationaux



Pays de provenance des immigrés de la commune de Kaédi (en %)





“ Je suis né en Guinée dans la région de Boké. Au temps colonial, mon père était fonctionnaire d’État et avait pris une épouse mauritanienne (ma mère). Lorsque les indépendances eurent lieu, il a pris sa retraite au Sénégal et retourna en Guinée où j’ai grandi. Après l’obtention de ma maîtrise, mon père est décédé. [...] N’ayant pu continuer mes études, je me suis rendu en Mauritanie le 13 janvier 1971, puis j’ai poursuivi l’immigration au Maroc, à Agadir. J’ai continué la migration jusqu’en Libye. En 1980, [...] j’ai été rapatrié en Mauritanie. Ayant pris de l’âge, je me suis donc installé. [...] En 1989, j’ai travaillé à Maghama pendant 2 ans puis j’ai été rapatrié [...]. Je suis rentré au

Sénégal mais n’ayant pas les moyens d’y résider je suis revenu à Rosso avant de m’installer à Kaédi. Mon activité principale est le maraboutage et le commerce [...].

L’Afrique est l’un des continents les plus riches mais par manque de gestion des capitaux de la part de nos gouvernants, qui est l’une des raisons qui poussent les jeunes à migrer pour créer un foyer, je leur conseille d’être unis sans distinction de race pour connaître une meilleure prospérité.

Mamadou Salif Diallo, membre de l’association des ressortissants guinéens, et l’un des premiers Guinéens installés à Kaédi.

Un peu de prospective territoriale !

Comment penser les enjeux de développement liés à l'aménagement du territoire et à l'impact de l'immigration sur la commune de Kaédi ? L'extension de la ville depuis les années 1980 s'était faite au nord, au-delà de l'aéroport, à Tarhile, Tenzah, Inity, et Base. Là, des infrastructures publiques (école pilote, centre de santé, etc.) sont apparues ces dernières années, mais la question de la propriété foncière (et parfois de la précarité des logements) se maintient avec la présence de nombreuses gazras dans cette zone. La comparaison des cartes de l'étalement urbain entre 2000 et 2017 est frappante pour illustrer l'évolution du tissu urbain, même si la faible densité de population dans ces espaces laisse à penser que la croissance « géographique » de la ville est peut-être plus rapide que la croissance démographique.

Kaédi doit se préparer à ce que son expansion, et plus globalement son attractivité régionale, ne faiblisse pas. En effet, le centre de la wilaya a déjà servi de territoire d'accueil à des vagues migratoires liées à des aléas climatiques ; or, l'année 2017 ayant connu peu de pluies, le risque est là, si l'hivernage de l'année 2018 s'avérait encore une fois peu pluvieux, de voir des familles sans récoltes suffisantes ou dont les troupeaux seraient trop affectés se déplacer, au moins provisoirement, vers la ville pour survivre.

Au-delà du court terme, un peu de prospective territoriale nous pousse à anticiper une tendance qui s'observe désormais, à savoir la valorisation des villes moyennes dans la recherche d'un équilibre territorial entre des espaces ruraux qui se vident et où les jeunes générations manifestent de moins en moins le désir de se maintenir, et une capitale nationale, métropole de plus d'un million d'habitants, qui ne peut pas servir de réceptacle à tous les flux internes en Mauritanie. C'est sous le prisme de ce formidable défi que la commune de Kaédi doit penser son développement, en lien avec les mobilités, qu'elles soient internes au Gorgol ou inter-wilayas.

À cela s'ajoute le rôle carrefour de cette ville-frontière, terre d'accueil de communautés africaines nombreuses, notamment en provenance du Mali et du Sénégal voisins. La proximité du fleuve et de la frontière pose là encore des défis, et des opportunités. En termes de mobilité, cela se traduit par plusieurs enjeux, et à Kaédi, l'un des principaux est sans doute la question du traitement (et du statut) des talibés, ces enfants – souvent étrangers – envoyés dans des madrassas et réduits à la mendicité.

Le Plan de Développement Communal (PDC) prévu pour le second semestre 2018, tout comme le présent profil migratoire, doivent permettre d'anticiper ces problématiques.

II. Kaédi dans le monde

I Les dynamiques historiques de la diaspora kaédienne

La vallée du fleuve, et cela vaut pour le Gorgol, est connue pour son émigration. Les Gorgolois sont nombreux parmi la diaspora mauritanienne en Europe. Les deux régions d'origine auxquelles se rattachent le plus d'associations de ressortissants mauritaniens en Europe sont le Guidimakha, puis le Gorgol. Cette dernière *wilaya* a très tôt été une terre de départ. Le lien est particulièrement fort avec la France, l'ancienne puissance coloniale qui dans les années 1950-1960 avait besoin d'une main-d'œuvre peu qualifiée et à moindre coût (notamment dans l'industrie automobile) ; et avec le Sénégal, qui fait face à la ville de Kaédi, de l'autre côté du fleuve. Dans les villages kaédiens comme Bélinabé et Rindiaw, tout comme dans les anciens quartiers de la ville (Touldé, Gourel-Sanghé, Tantadji, Gattaga), les témoignages mentionnent une première émigration dès la fin des années 1940, en direction de Dakar.

Jusqu'au milieu des années 80, les migrants se regroupent en France par village d'origine et créent des associations d'abord informelles (caisse de solidarité) à l'échelle villageoise. La capacité d'épargne des migrants est impor-

tante (évaluée à environ 30% des revenus) et se décline en mandats familiaux (logement, sécurité alimentaire, santé) et villageois (réalisations d'infrastructures sociales, comme des écoles et des puits, et économiques comme des barrages et des banques de céréales). Si ces phénomènes sont particulièrement prégnants dans le Guidimakha voisin, ils ont aussi été observés dans le Gorgol.

En 1973-1974, puis en 1982-1983, deux périodes de forte sécheresse incitent les populations à migrer, en Afrique de l'Ouest et centrale, et en France. Nous l'avons vu, pour Kaédi, l'exode rural s'est alors traduit par un accroissement démographique, même si beaucoup de personnes ont également quitté la commune à la recherche de meilleures conditions de vie. On observe à l'époque une accélération des mouvements de migration Sud-Sud et Sud-Nord. De l'autre côté de la Méditerranée, la période est marquée par la possibilité donnée aux étrangers, le 9 octobre 1981, de se constituer en association de Loi 1901, et le titre de séjour et de travail unique est instauré le 17 juillet 1984¹.

« Nos jeunes émigraient d'abord à Dakar, mais ils n'étaient pas des dockers ni des vendeurs d'eau. Ils avaient un monopole dans la distribution du journal Paris-Dakar et étaient riches ; par la suite, ils ont pris le chemin de la Côte-d'Ivoire et du Gabon. »

Wade, résident du village de Bélinabé.

Alors que la décentralisation s'amorce en Mauritanie à la fin des années 1980, dans un contexte marqué par les « événements » entre la Mauritanie et le Sénégal, les dynamiques associatives de la diaspora se renforcent, souvent portées par les migrants de retour. Elles touchent plu-

tôt les villages du Gorgol que la commune de Kaédi elle-même. À partir des années 2000, les associations villageoises et inter-villageoises s'organisent de plus en plus à l'échelle communale pour construire des projets de codéveloppement.

1. Évolution de la dynamique migratoire du BFS, in « À la rencontre des migrants et de leurs partenaires pour une co-opération de territoire à territoire ». Grdr, 2010.

Le nombre d'émigrés, migrations interne et internationale confondues, représente l'équivalent de 20,8% de la population kaédienne¹.

Les quartiers comptant le plus de diaspora sont les quartiers centraux, plus anciens. Ce sont ceux-là même, Tantadji, Toulde, Gattaga, Gourel-Sanghé, qui ont été le plus marqués historiquement par les départs, et en particulier par ceux à l'étranger.

Les villages situés à l'ouest de la ville de Kaédi comptent également une forte diaspora. En outre, très symbolique de cette émigration et de cette ouverture au monde, le premier aéroport du Gorgol, dont la construction a commencé en 1952, se situait entre Bélinabé et Rindiaw.

Avec le vieillissement des émigrés de première génération d'immigrés qui sont, pour beaucoup, arrivés à l'âge de la retraite se pose la question

de la « relève ». Ceci revient à se demander si leurs enfants et petits-enfants poursuivent-ils les projets de développement engagés par leurs parents et sous quelles formes ?

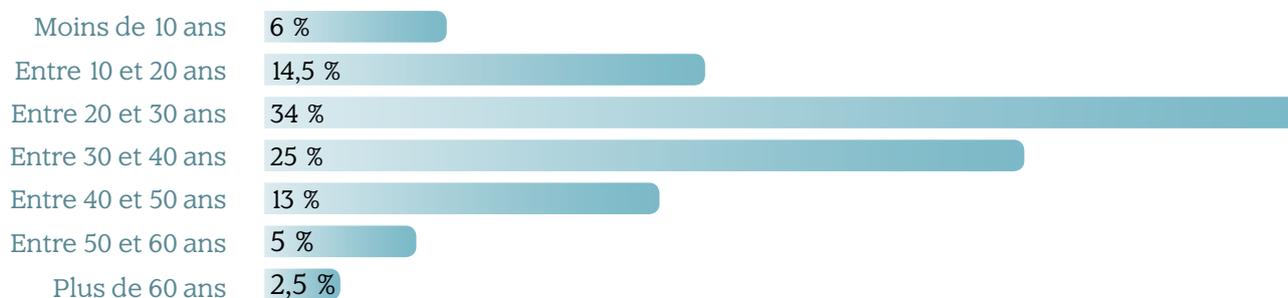
Les pratiques de codéveloppement des générations plus jeunes d'immigrés ou d'enfants d'immigrés sont-elles les mêmes selon les générations ? Si les pratiques de solidarités villageoises « classiques » se poursuivent (rapatriement des corps, projets hydrauliques, construction et réhabilitation d'écoles et de centres de santé...), il est à noter que la diaspora tend à s'organiser de plus en plus autour de projets économiques (notamment entrepreneuriaux) et à élargir ses champs d'intervention. Une étude « mapping de la diaspora mauritanienne en Europe » réalisé dans le cadre du projet MIDRIM entre septembre 2017 et janvier 2018 approfondit cette question.

2 L'émigration interne

Nous partons de la définition suivante : « est *émigrée interne* toute personne ayant résidé dans la commune de Kaédi pendant au moins six mois, et qui réside dans une autre commune de Mauritanie depuis au moins six mois ou pour une durée d'au moins six mois² ».

À Kaédi, le nombre de personnes parties en migration dans une autre localité de Mauritanie, quelle qu'elle soit, représente l'équivalent de 14,3% de la population actuelle de la commune. Parmi eux, une grande majorité d'hommes (66%, contre 34% de femmes). La tranche des 20-30 ans est majoritaire (34%), suivi des 30-40 ans (25%) puis des 10-20 ans (14,6%).

Répartition par tranches d'âge – émigrés internes kaédiens



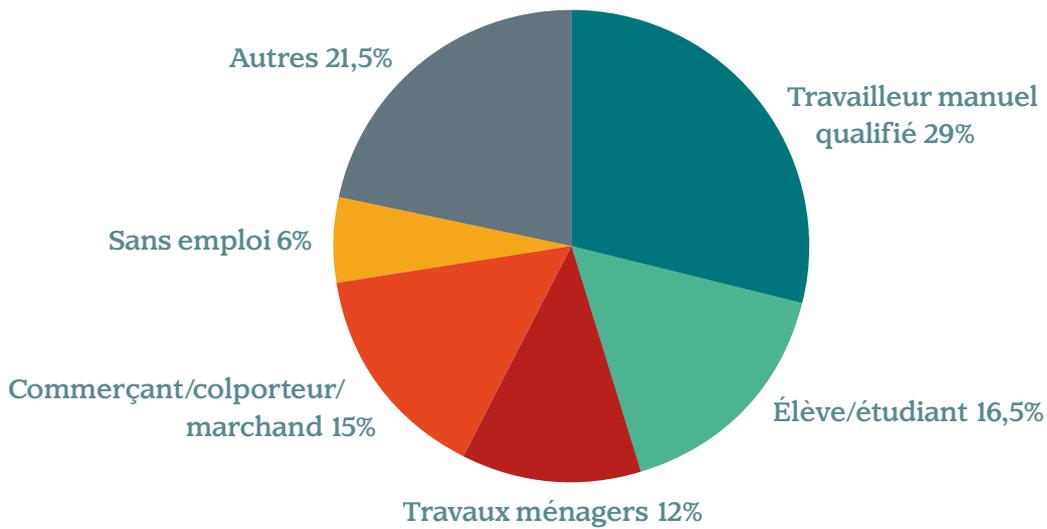
Très majoritairement mariés monogames (54%) ou célibataires (41%), les émigrés internes ont des profils très variés en termes d'activités. À une majorité relative (28,9%), ils sont travail-

leurs manuels qualifiés (tailleurs, coiffeurs, mécaniciens, etc.). Comme le montre le graphique ci-dessous, 16,5% sont élèves/étudiants.

1. Toujours selon l'enquête-ménages menée dans le cadre du projet MIDRIM en juillet 2017

2. Lors de l'enquête-ménages, il était alors demandé aux ménages si quelqu'un ayant fait partie du ménage était parti en migration en Mauritanie.

Profil professionnel/activité – émigrés internes kaédiens



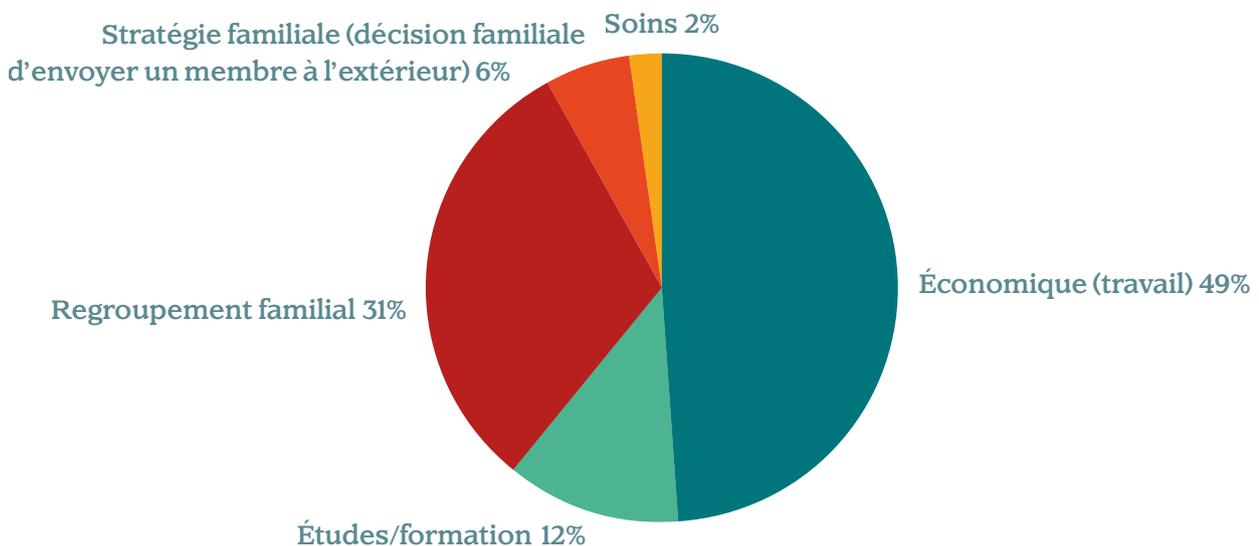
La première destination des émigrés internes est, de très loin, Nouakchott, à hauteur de 67,5% des cas (33% rien que pour le secteur Nouakchott-Sud, 27,2% pour Nouakchott-Ouest) ; elle est suivie de Nouadhibou, dans 18,4% des cas. Le reste – pour l'essentiel le reste du Gorgol, le Trarza et le Brakna – vient loin derrière.

Les motifs de départ de ces émigrés internes sont divers, mais le premier d'entre eux, pour un émigré sur deux, est *économique (travail)*. Vient ensuite le fait de rejoindre un membre de sa famille (*regroupement familial*) à hauteur de 31%.

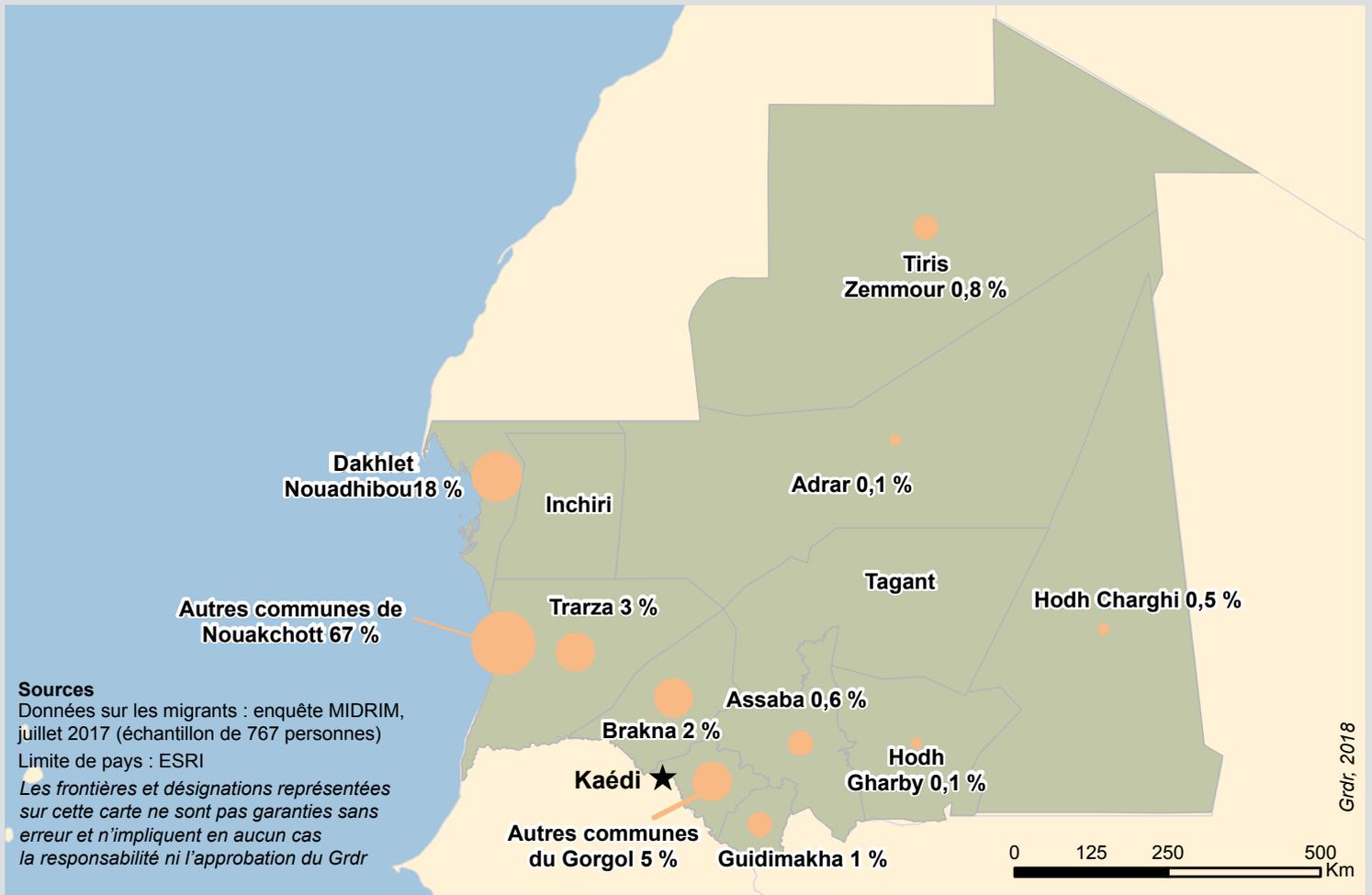
Le parcours migratoire est le plus souvent direct pour ces émigrés internes. Sans doute parce que la destination nouakchottoise est la plupart du temps déjà connue lors du départ de Kaédi. Ainsi, à peine 10% d'entre eux ont vécu dans une tierce localité avant l'installation dans leur destination finale.

Parmi les *wilayas* de passage, on note une nette domination de Nouakchott (60,7%), Nouakchott Sud et Ouest surtout ; viennent ensuite, pour l'essentiel, le Brakna (14,3%), le Trarza (10,7%) et Hodh el-Gharbi (8,3%).

Déterminants de départ – émigrés internes kaédiens



Régions de destination des émigrés de la commune de Kaédi (%)



“ En ce qui concerne la migration, la plupart des jeunes Kaédiens croient que celui qui n’est pas allé en Europe n’est pas parti en migration et ne pourra pas gagner dignement sa vie. Eh bien, ils se trompent. Moi, j’ai travaillé, j’ai construit ma maison, et je me suis marié car le peu que je gagnais était envoyé à mon père. [...] L’Europe n’est pas toujours la solution pour gagner sa vie. ”

Ousmane Demba Thiam,
ancien migrant qui a vécu 15 ans à Zouerate.

Le lien unissant les émigrés internes au ménage resté à Kaédi est maintenu, même si les visites (régulières comme occasionnelles) sont peu citées (4,4%). Les réseaux sociaux sont certes mentionnés (5,5%), mais le téléphone reste largement prédominant (89,8% des réponses).

La contribution de la personne absente au développement du ménage et de la localité est un paramètre important pour comprendre ce lien qui perdure. Ainsi, les contri-

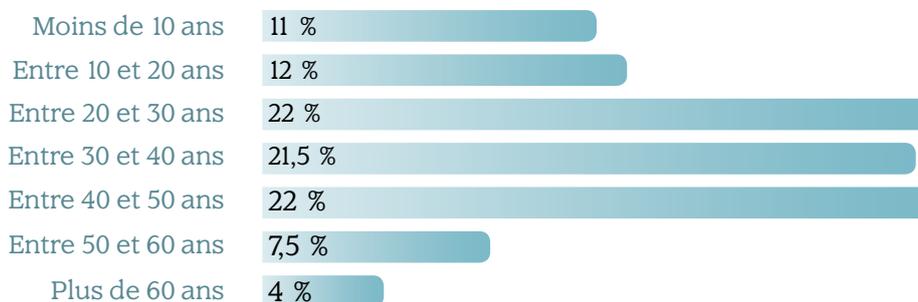
butions sociales (participation à des projets d’infrastructures d’accès aux services de base, etc.) et surtout les *solidarités familiales* (filets sociaux comme la gestion de l’urgence, l’organisation de fêtes, le rapatriement des corps...) sont, de très loin, les deux types de contribution les plus citées. On peut aussi retenir une très grande méconnaissance, globalement, des personnes résidentes à Kaédi, sur l’apport des émigrés internes au développement de la commune.

3 L’émigration internationale

La diaspora kaédienne à l’étranger, toutes destinations confondues, représente à elle seule l’équivalent de près de 6,5% de la population actuelle de Kaédi. On compte parmi eux une très large majorité d’hommes, 72% contre 28% de femmes.

Ce sont très majoritairement des mariés monogames (59%) et des célibataires (35%). Les tranches d’âge dominantes sont, quasi à égalité, les 20-30 ans, les 30-40 ans et les 40-50 ans, comme le montre le graphique ci-dessous.

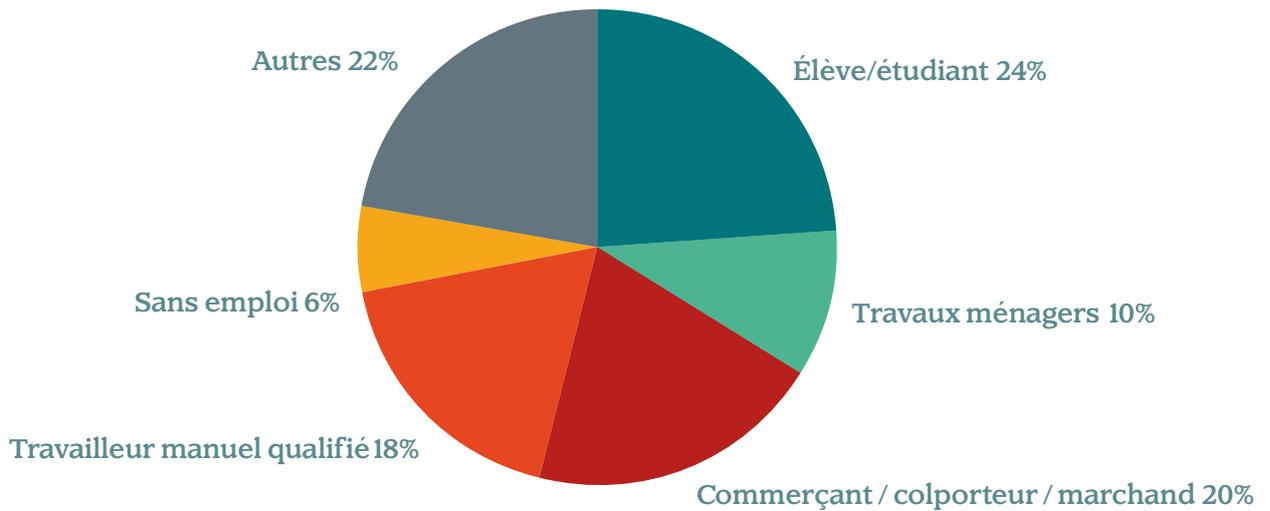
Répartition par tranches d’âge – émigrés internationaux kaédiens



Les écoliers/étudiants sont importants parmi ces émigrés, à hauteur de 24% ; compte tenu de la corrélation entre ce chiffre et celui des moins de 20 ans, on peut supposer que la proportion d’étudiants est assez importante, comparativement à celui de la moyenne kaédienne (43% d’élèves/étudiants, mais pour une tranche de

moins de 20 ans représentant 55% de la population de la commune¹). Le niveau d’études chez les émigrés partis à l’étranger est d’ailleurs assez cohérent avec cette hypothèse, puisque 17% d’entre eux ont atteint un niveau universitaire ou d’école supérieure, un chiffre supérieur à celui de la moyenne communale.

Profil professionnel/activité – émigrés internationaux kaédiens



Le Sénégal est la première destination des émigrés, à hauteur de 45,2%. La France arrive en seconde position, dans 22,2% des cas. Suivent des pays centre et ouest-africains, et quelques pays occidentaux : le Gabon (4,5%), les États-Unis (4,5%), le Mali (3,9%) et la Côte-d'Ivoire (3,3%), ainsi que l'Espagne (2,1%). Le reste étant résiduel.

Le parcours migratoire des émigrés kaédiens est difficile à appréhender. Pour un tiers de cette diaspora, il semblerait qu'elle soit passée par une tierce localité de Mauritanie avant de s'installer à l'étranger (Nouakchott – notam-

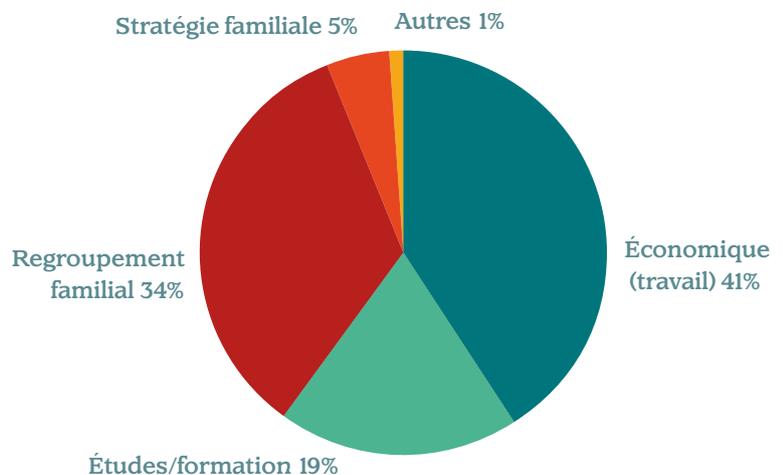
La majorité des émigrés maintiennent avec le ménage à Kaédi un contact téléphonique (76%), ou *via* les réseaux sociaux (23%) tels que Facebook ou Whatsapp. Les visites, occasionnelles ou régulières, ne sont pas mentionnées, et les courriers électroniques quasiment pas (1%).

La contribution de la personne absente au développement du ménage et de la localité passe avant tout par des formes diverses de *solidarité familiale* (filets sociaux comme la gestion de l'urgence, l'organisation de fêtes, le rapatriement de corps, etc.), mais également par des *contributions sociales* comme la participation à des projets d'infrastructures d'accès aux services de base. Notons que tout comme pour les personnes parties en migration en Mauritanie, il existe globalement une très forte méconnaissance des personnes résidentes à Kaédi sur l'apport des émigrés internationaux au développement de la commune.

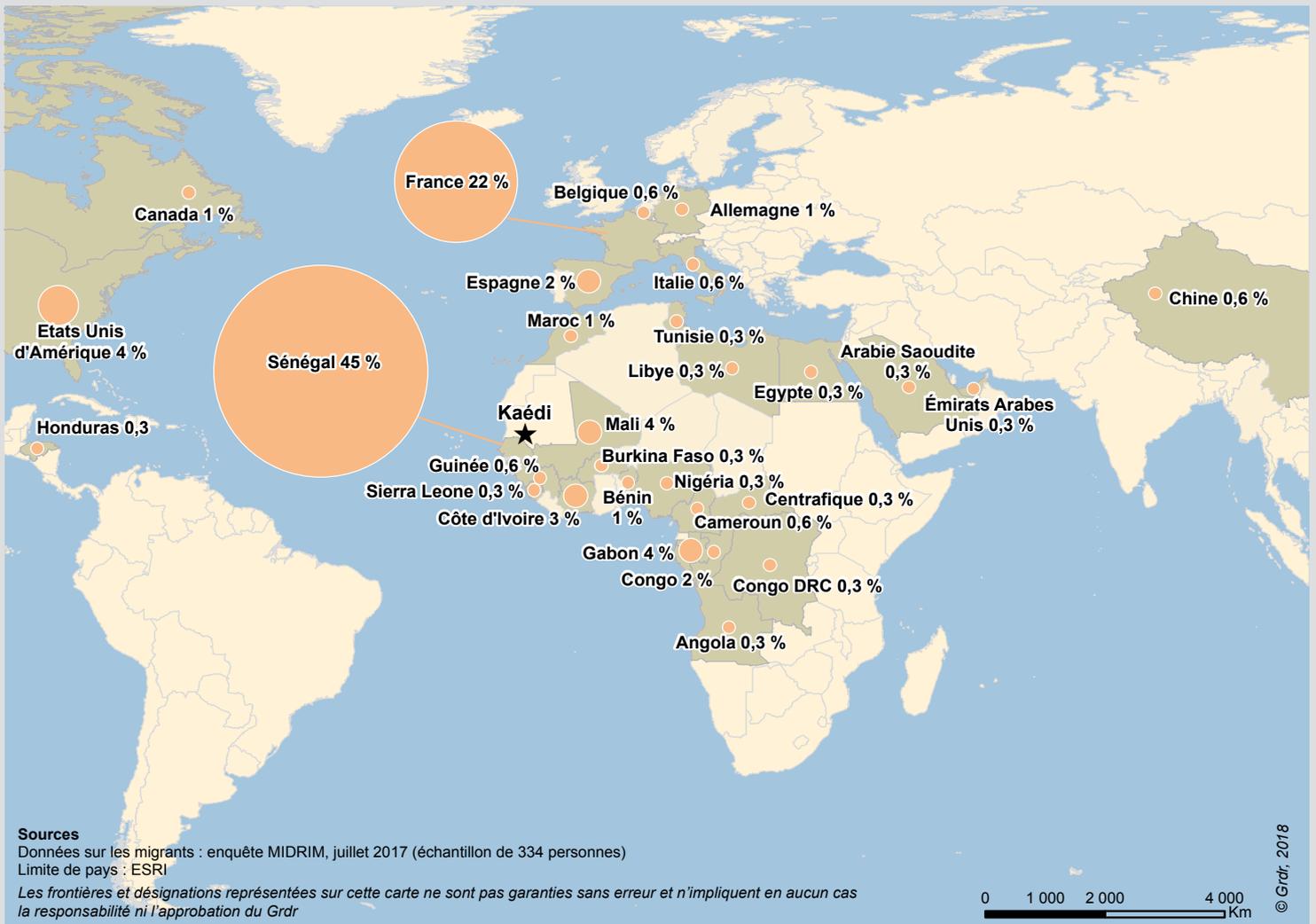
ment Sud et Ouest – arrive très largement en tête des *wilayas de passage*) ; pour un émigré sur deux, les personnes interrogées ont déclaré tout simplement ne pas savoir si l'ex-membre du ménage avaient résidé dans une autre localité ou un autre pays avant d'atteindre leur destination finale.

Pourquoi les émigrés, ces anciens habitants de Kaédi, sont-ils partis ? Le déterminant *économique* (41%) et le *regroupement familial* (34%) arrivent en tête.

Déterminants de départ émigrés internationaux kaédiens



Pays de destination des émigrés de la commune de Kaédi (en %)





III. Les dynamiques Migration & Développement

1 Les migrants de retour à Kaédi

L'expression « migrants de retour »¹ désigne les individus déjà partis en migration (pour une période d'au moins six mois), et revenus à Kaédi. Ils représentent 20,5% des habitants de Kaédi, dont un peu moins d'un tiers est revenu de l'étranger.

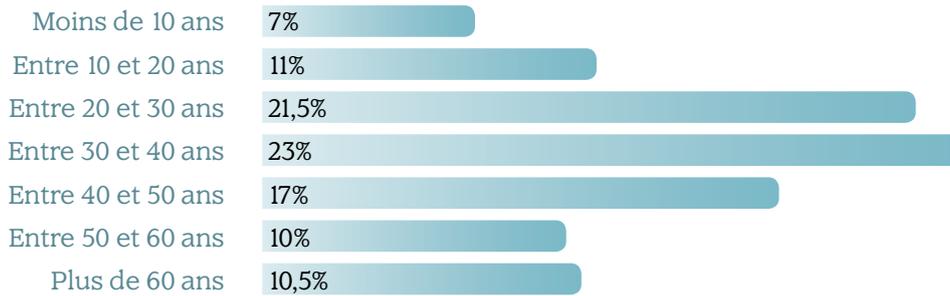
Les anciens migrants en Mauritanie

Parmi les *migrants de retour internes*, 49,9% d'hommes et 50,1% de femmes. Notamment des mariés monogames (55,5%), suivis des célibataires (25,7%), des mariés polygames (8,5%), et des personnes veuves (5,6%) et divorcées (4,7%). La répartition par tranches d'âge est

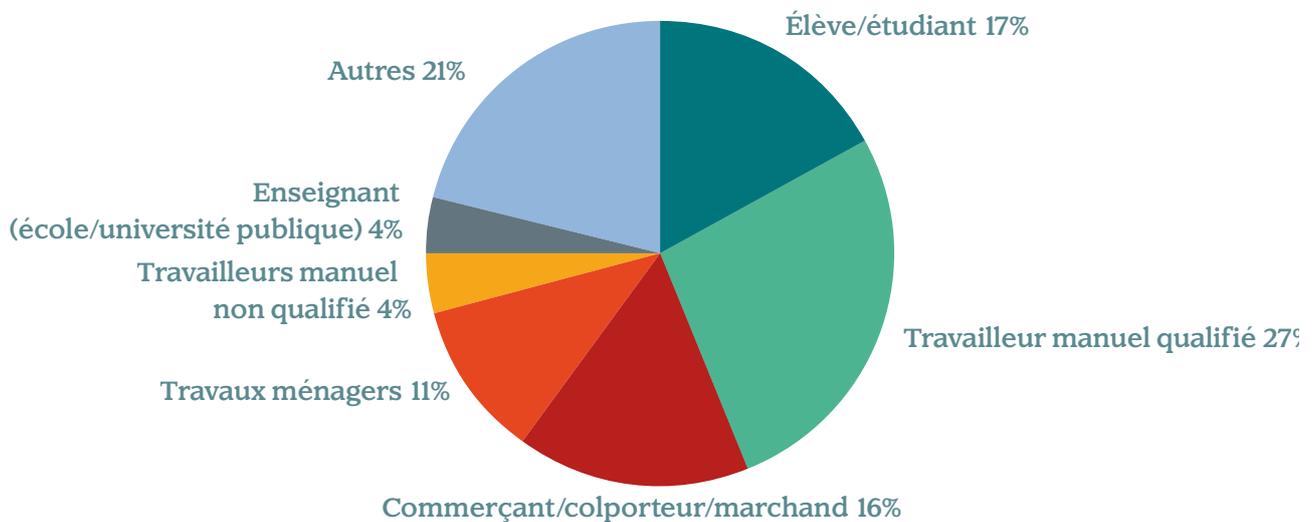
marquée par une domination relative des 30-40 ans (22,7%) et des 20-30 ans (21,5%) ; suivent les 40-50 ans (16,8%), et quasi à égalité autour de 10 ou 11%, les 10-20 ans, les plus de 60 ans et les 50-60 ans. Les plus de 60 ans (10,5%) sont même plus nombreux que les moins de 10 ans (7,1%) – une réalité pas vraiment à l'image des moyennes observées dans l'ensemble de la commune. En termes de niveau d'études atteint, une majorité a atteint le niveau primaire (31,3%), devant le collège (10,8%) et le lycée (9,9%). En outre, 28,5% n'ont fait que l'école coranique, et 9,6% n'a aucun niveau d'études. Des chiffres cette fois pas si éloignés des moyennes communales.

1. L'appellation *migrants de retour* est en fait un abus de langage que les auteurs de ce document ne veulent aucunement stigmatiser. Il est clair qu'un migrant de retour, par définition, n'est plus considéré comme un migrant, à partir du moment où il réside à nouveau dans la localité ; il l'a été, mais ne l'est plus. L'objectif est plutôt d'identifier la plus-value que la migration lui a apportée, ainsi qu'à son ménage et à sa localité. Ce sont les compétences acquises durant les parcours migratoires qu'il s'agit ici de mettre en exergue et de valoriser, ainsi que le rapport des anciens migrants avec la région ou le pays de destination.

Répartition par tranches d'âge – migrants de retour de Mauritanie



Profil professionnel/activités – migrants de retour de Mauritanie



En termes de profil professionnel et d'activités, les enseignements sont riches également. Le taux de chômage des anciens migrants internes (6%) est similaire à celui de la moyenne de la commune¹. Un ancien migrant sur quatre (27%) est travailleur manuel qualifié (coiffeur, tailleurs, etc.).

Si parmi les motifs les plus souvent mentionnés pour justifier leur départ de la commune, le *regroupement familial* arrive en tête (43,5%), sont également beaucoup citées les raisons économiques (37,4%), les études/formation (11%) et les soins (près de 4%). De façon écrasante, ils

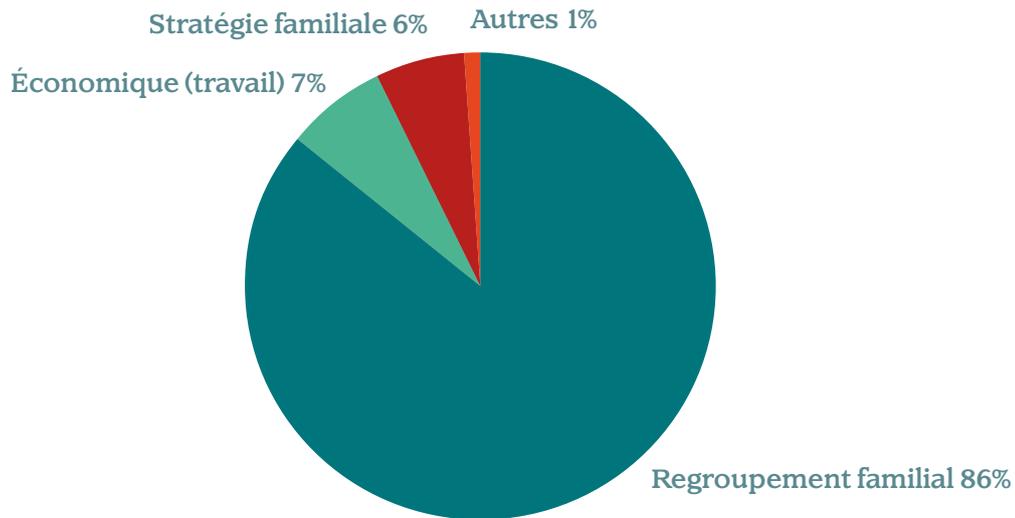
étaient partis résider à Nouakchott, à 65,2% (41% rien que pour Nouakchott-Sud). Très loin derrière, sont également beaucoup cités Dakhlet Nouadhibou (13,5%) et le Gorgol² (8%).

Pourquoi sont-ils revenus s'installer à Kaédi? De façon prédominante, la première raison citée est le fait qu'ils ont rejoint un ou des membres de leur famille déjà installés à Kaédi (*regroupement familial*), pour 86% d'entre eux. Les autres raisons sont économiques (*travail*), à hauteur de 7%, ou liées à une décision familiale d'envoyer un membre ailleurs (*stratégie familiale*), pour 6% d'entre eux.

1. Toujours selon les chiffres de l'enquête menée dans le cadre du projet MIDRIM.

2. Par Gorgol, on entend ici n'importe quelle commune de la *wilaya* du Gorgol en dehors de Kaédi.

Déterminants de retour à Kaédi – migrants de retour de Mauritanie

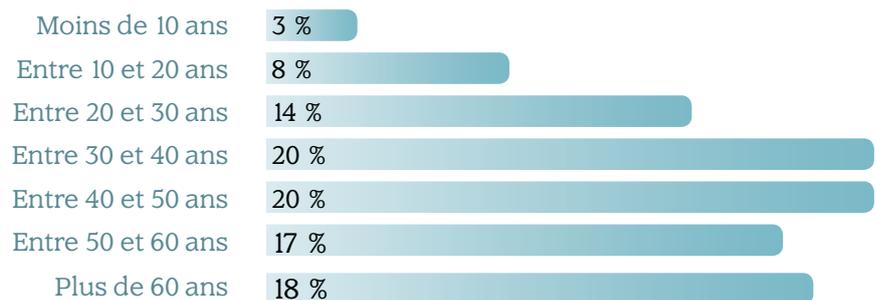


Les anciens migrants à l'étranger

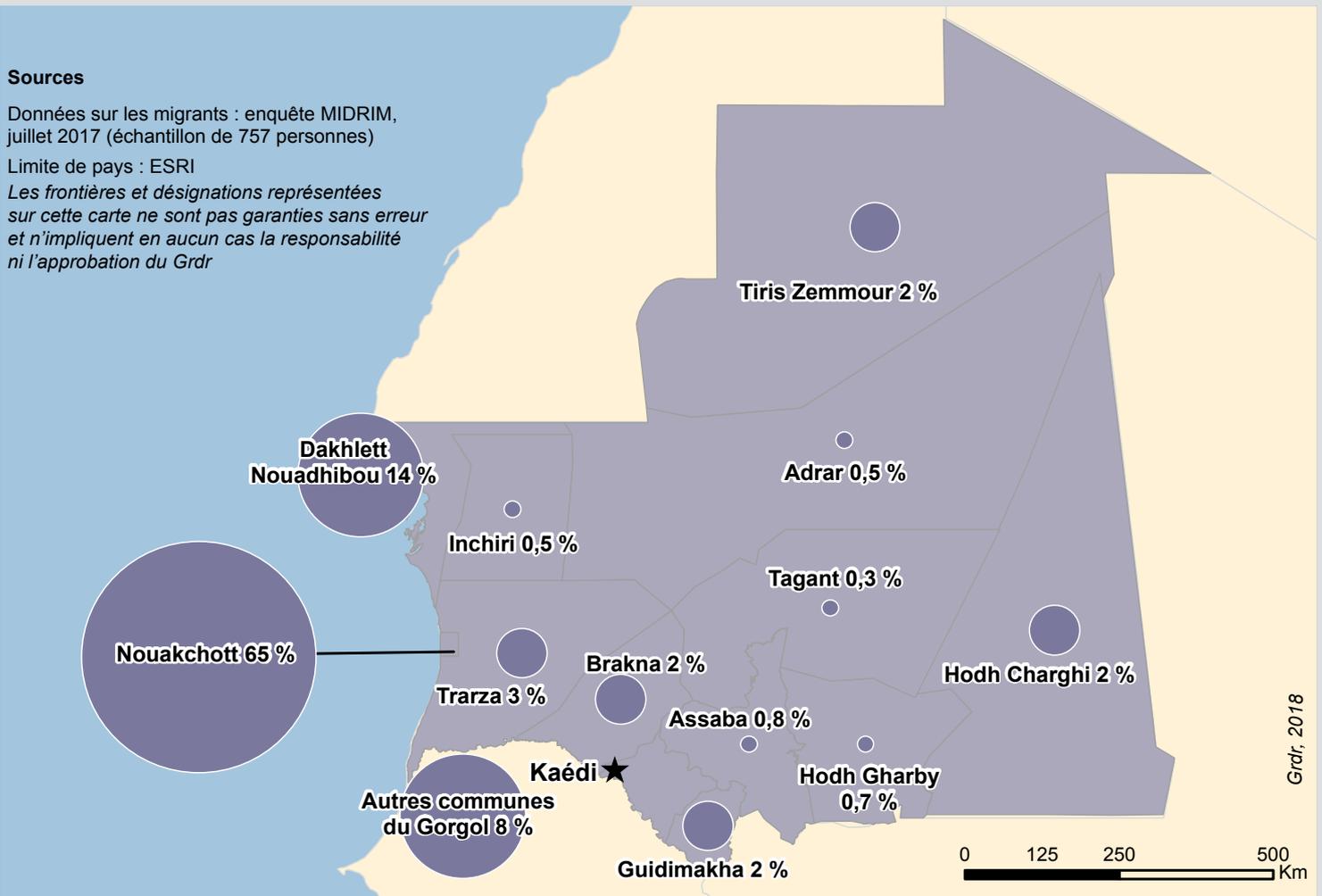
Parmi les *migrants de retour internationaux*, 58% sont des hommes, 42% des femmes. Cette population est beaucoup plus âgée que la moyenne de la commune de Kaédi. À peu près de taille égale, les tranches 30-40 ans, 40-50 ans, plus de 60 ans, et 50-60 ans dominent largement, comme l'illustre le graphique ci-dessous. Une réalité qui se traduit dans les données

relatives à la situation familiale des personnes concernées. Si on trouve une nette majorité de mariés monogames (60,5%) et de mariés polygames (12,5%), les célibataires sont relativement rares (16%), alors qu'au contraire, la proportion de veufs, de 9%, soit près d'un *ancien émigré international* sur dix, est assez élevée par rapport à la moyenne communale (4,5%).

Répartition par tranches d'âge – migrants de retour de l'étranger



Région de séjour des émigrés de retour de la commune de Kaédi (%)



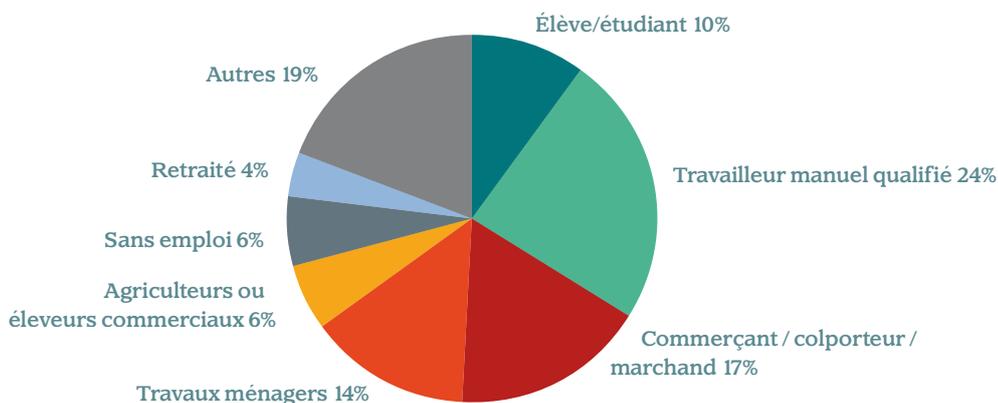
En termes de niveau d'études, on constate que seulement 2,9% a atteint l'université ou une école supérieure, et 11,8% le lycée. Une majorité relative (43%) a fait l'école coranique, 19,5% l'école primaire, et 9% n'a aucun niveau d'études.

Un degré de formation qui semble globalement faible, mais qui peut s'expliquer par l'âge relativement élevé de cette population *migrante de retour*, et par l'histoire de la migration mauritanienne issue de la vallée du fleuve : les départs dans les années 60-70 étaient marqués par des profils de travailleurs manuels non-qualifiés en France, par exemple, pour travailler dans l'industrie automobile. Il est possible que le niveau

d'études augmente à mesure que l'on descend dans les tranches d'âge de ces anciens émigrés.

L'analyse des profils professionnels complète cette information : outre 10% d'élèves/étudiants, 24% d'entre eux sont travailleurs manuels qualifiés (coiffeurs, tailleurs, mécaniciens, etc.), 17% sont commerçants indépendants, et 14% d'entre eux font des travaux ménagers. Près de 4% sont retraités – on peut supposer qu'ils sont retournés à Kaédi au moment de leur retraite. Notons par ailleurs que 6% d'entre eux sont sans emploi, et que 3,5% sont dans l'incapacité de travailler en raison d'un handicap ou d'une maladie.

Profil professionnel/activités – migrants de retour de l'étranger

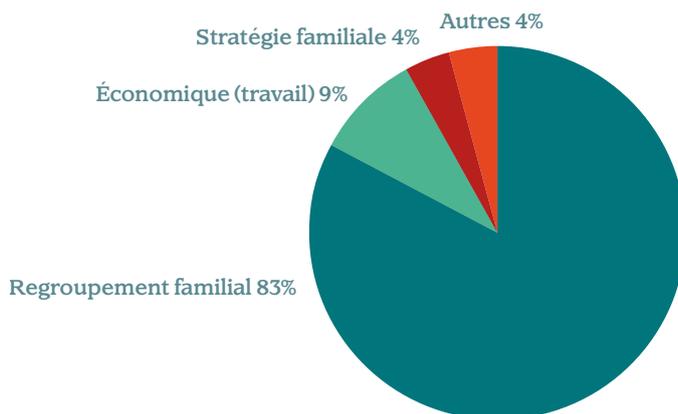


Le *regroupement familial* constitue la première raison pour laquelle ces personnes avaient quitté la commune de Kaédi (42,6%), suivie de près par le déterminant économique (*travail*), à hauteur de 38% des cas. Les autres raisons principales

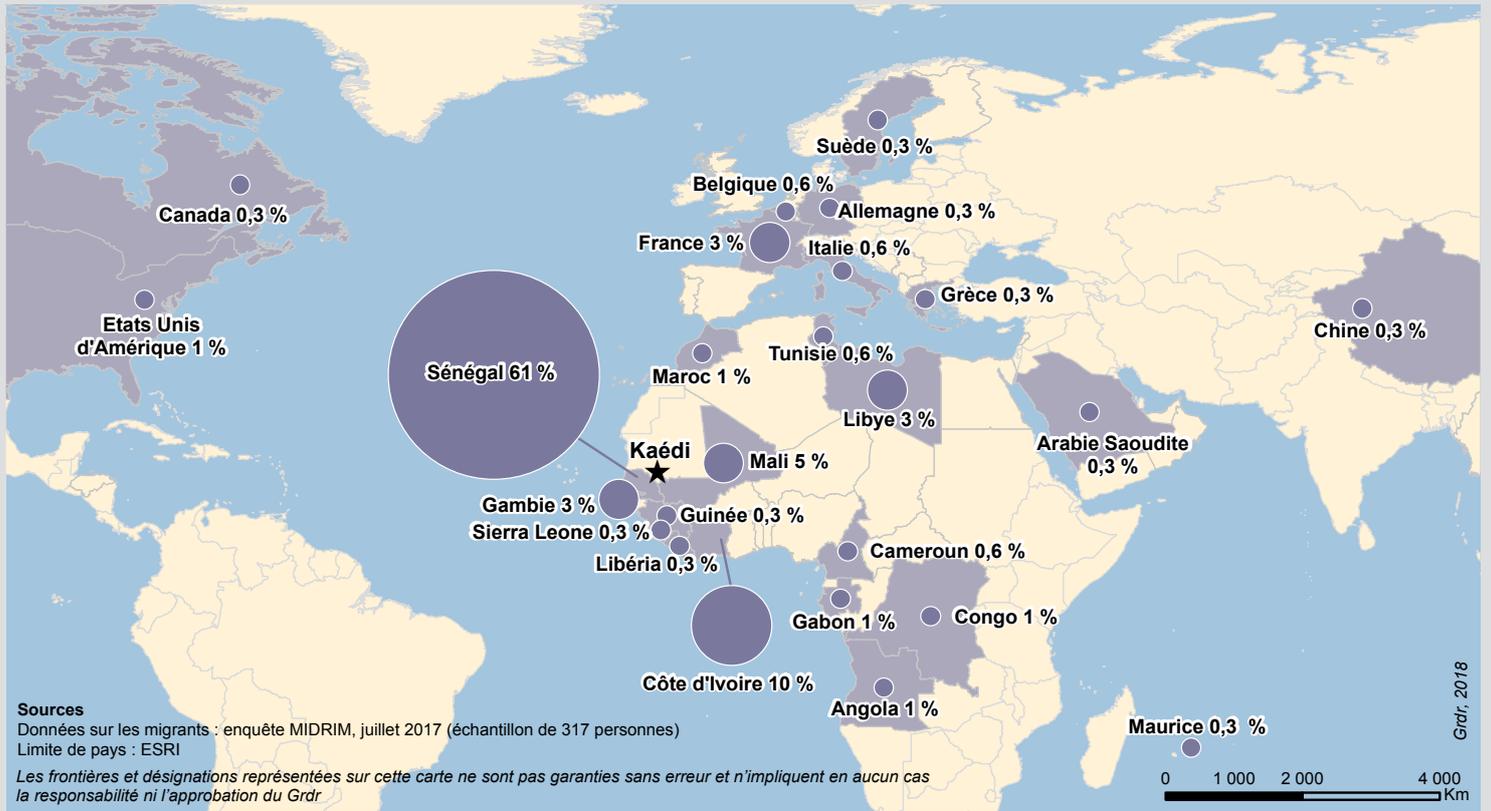
invoquées sont les *études/formation* (10,5%) et les *soins* (5,5%), pour ne citer que les principales. Pourquoi être revenu à Kaédi ? La motivation est très claire, c'est d'abord pour rejoindre la famille sur place (*regroupement familial*), à 83%.

Déterminants de retour à Kaédi – migrants de retour de l'étranger

De très loin, le premier pays où ces anciens migrants étaient majoritairement partis vivre était le **Sénégal**, à hauteur de **61,2%**. Loin derrière, venaient ensuite la Côte-d'Ivoire (9,8%) et le Congo (5,7%).



Pays de séjour des émigrés de retour de la commune de Kaédi (en %)



2 Les acteurs et partenaires M&D à Kaédi

Les organisations issues des migrations

En dépit des nombreux défis qu'elle induit, en Mauritanie, la migration a contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations dans leurs localités. Des réalisations sont à mettre à l'actif des immigrés comme des émigrés, souvent sollicités et identifiés comme de potentiels acteurs du développement. Leur mobilisation se fait parfois de façon individuelle, d'autres fois collectives, parfois organisée dans un cadre formel voire légalisé (*via* une association, par exemple), d'autres fois de façon informelle.

L'ampleur de l'immigration à Kaédi étant surtout due à la migration interne (14% des Kaédiens sont originaires d'une autre commune de Mauritanie, 4% nés à l'étranger), dans laquelle les flux internes au Gorgol trouvent une place particulière, les organisations issues de l'immigration internationale sont peu nombreuses, et sont liées à la présence de communautés étrangères résidant sur la commune. Les associations existantes issues de la migration (ou OSCIM) sont :

- l'Association des Ressortissants Maliens à Kaédi (ARMK), qui regroupe de nombreux Maliens ;
- et des Dahira (confréries religieuses) regroupant un grand nombre de Sénégalais résidant à Kaédi.

L'ARMK a été créée dans les années 1970, mais n'a obtenu un récépissé qu'en 2010. L'association appuie ses ressortissants sur les questions de papiers de résidence, en lien avec leur consulat à Nouakchott. En outre, elle est connue et reconnue par la mairie de Kaédi, et organise occasionnellement des événements comme des opérations de balayage, le jour de l'Indépendance mauritanienne ou de leur propre fête nationale – le 22 septembre. En 2013, ils avaient envoyé officiellement de l'argent à l'État malien pour soutenir l'effort militaire durant la crise au Nord-Mali. Les Sénégalais ne sont pas organisés par communauté mais plutôt par affinité religieuse et culturelle, même si, dans les faits, cela revient presque au même. Leurs associations

n'ont pas la même reconnaissance que celle des Maliens vis-à-vis de la mairie. Au contraire des Maliens, les Sénégalais ne mènent pas d'action de visibilité particulière.

Une association de ressortissants de Guinée-Conakry a été créée officiellement en 2017, mais elle n'a pas encore de reconnaissance comme les autres organisations vis-à-vis des autorités.

Les relations avec la commune sont très ténues, même si l'association malienne informe la mairie par courrier à chacun de ses événements publics, et la commune répond favorablement aux invitations. À noter qu'un temps de concertation animé en 2017 par le Grdr avec des représentants des communautés malienne et sénégalaise, mais aussi des Togolais et des Guinéens, était inédit à Kaédi. À l'issue de cette rencontre, les participants ont proposé de mettre en place une association regroupant l'ensemble des ressortissants étrangers de Kaédi pour résoudre certaines des difficultés auxquelles ils sont quotidiennement confrontés.

La diaspora du Gorgol est importante, bien structurée et organisée en associations à l'étranger, particulièrement en Europe. Après le Guidimakha, les associations de village du Gorgol sont parmi les plus nombreuses et les mieux représentées à l'étranger. Il existe aussi des structures rattachées à la ville de Kaédi. Parmi elles, on peut citer l'Association des Ressortissants de Kaédi en France (ARKF).

Dans les quartiers centraux (Gourel-Sanghé, Touldé, Tantadji, Gattaga), plus concernés que les autres par l'émigration, une relation forte existe, de proximité et de respect, entre les habitants et la diaspora.

La communication restait faible entre les organisations de la diaspora et les associations de quartiers. Quant à la relation des migrants à la mairie, un rapport de confiance reste largement à construire entre les deux. Toutefois, les émigrés issus des quartiers anciens informent souvent la commune de leurs activités et des projets qu'ils financent.

Rindiauw, Bélinabé, Pempédiel : dans les villages de la commune, on remarque de très bonnes relations avec les migrants. La plupart des responsabilités sont prises par les « sages » du village, qui préservent le lien avec les émigrés. L'adhésion des ressortissants à une association de la diaspora villageoise est obligatoire, y compris pour les émigrés internes partis à Nouakchott ou Nouadhibou. Le siège de l'ensemble des associations de ressortissants de Bélinabé à l'étranger est situé au Gabon, et une assemblée générale s'y déroule tous les deux ans, en présence d'au moins un représentant de chacune des diasporas de Bélinabé (celle présente aux États-Unis, celle en Europe, en Afrique, etc.). Quant aux organisations dans les villages eux-mêmes (association du village, association des jeunes, association des femmes), elles entretiennent des relations d'ordre purement administratif avec la commune, même si celle-ci est tenue informée lorsque les localités organisent un événement ou montent un projet en lien avec la diaspora.

On trouve également une structure se réclamant de l'échelle régionale gorgoloise. La Fédération des Associations du Gorgol en France (FAGOF) existe depuis 2008 et a été créée dans le but d'appuyer les associations de ressortissants du Gorgol à se structurer et de les fédérer.

En 2004, le Réseau des Associations Mauritanien en Europe (RAME) est né de l'engagement de différentes organisations souhaitant sensibiliser l'opinion française (pouvoirs publics, collectivités et ONG) et les pouvoirs publics mauritaniens sur le rôle des associations de migrants dans les dynamiques de codéveloppement. Il s'est donc constitué et s'organise pour construire une structure fédératrice apte à renforcer et à appuyer les associations de migrants dans leurs actions de développement. S'il ne regroupe pas que des ressortissants issus de Kaédi, l'ensemble de la Mauritanie – et donc du Gorgol – est concerné. Par ailleurs, compte tenu de l'importance de la diaspora issue de la vallée du fleuve Sénégal en France, les localités de la *wilaya* du Gorgol sont globalement bien représentées dans cette structure. Des fiches « Acteurs Migration et Développement » sont disponibles en annexe du présent document.

Quels partenaires Migration & Développement pour la commune ?

Parmi les partenaires de la commune pour le développement du territoire, on trouve plusieurs acteurs ayant une forte dimension double-espace, ou pouvant jouer un rôle relai avec le reste du monde. Quelques ONG peuvent être citées, parmi lesquelles le Grdr, qui a ouvert une cellule dans la commune en 2005 (les locaux sont dans le quartier Jedida). Avant cela, la fin des années 1980 avait été marquée par l'action d'Africa 70. À l'époque, cette ONG italienne a produit pour le territoire des documents très riches, et ses activités sur l'habitat ont même eu un rôle incitatif dans l'installation de nouvelles populations à l'est de l'aéroport. Autres ONG présentes actuellement sur la commune : Oxfam, Action Contre la Faim...

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et UNICEF ont également une représentation sur place, ainsi que l'Alliance française et, considérée comme l'un des principaux organismes de mutuel du pays et financeur de projets agricoles, l'Union Nationale des Coopératives Agricoles, de Crédit et d'Épargne de Mauritanie (UN-CACEM).

S'ajoutent des acteurs institutionnels comme les Directions régionales de ministères, mais aussi l'Association des Maires et Parlementaires du Gorgol (AMPG), qui non seulement assure un lien institutionnel avec les élus des autres communes de la région, mais par ailleurs a également tissé, au cours de ces dernières années, des relations importantes avec des partenaires extérieurs, l'un d'eux étant la Région Centre Val-de-Loire, en France. Celle-ci est associée à de nombreuses initiatives portées dans le Gorgol. Elle appuie la Maison Familiale et Rurale de Kaédi, première du genre en Mauritanie. En outre, elle suit le partenariat qui lie depuis 2016 la FAGOF et l'AMPG.

Dans la commune de Kaédi, les services de transferts bancaires utilisés sont Western Union (depuis 2003), Wari, Money Gram, Dijké, Mauritanie Télécom, Gaza Télécom... Les opérateurs ont l'habitude de travailler avec les migrants de la commune. Leur situation ne leur permet pas toujours d'utiliser les réseaux bancaires, poussant à l'emploi de voies plus informelles. La

difficulté des transferts par téléphone est le double paiement du coût de transfert (frais d'envoi et de retrait) et quelques fois les erreurs de destination qui peuvent coûter cher.

La majorité des fonds transférés par la diaspora de la commune sont destinés à l'amélioration des conditions de vie des familles d'origine (alimentation, éducation, santé, habitat...). Le reste est essentiellement dédié à des transferts à destination d'infrastructures communautaires de base, et dans une moindre mesure à l'appui d'activités économiques. La ville compte au moins deux hôtels (Fabolu et Yéweti) et deux auberges (Fatma et Palmeraie) et moins de dix restaurants. La construction de certains de

ces établissements s'est faite sur initiative de migrants ou anciens migrants. La Journée de l'Indépendance qui s'est tenue à Kaédi le 28 novembre 2017 a été l'occasion d'élargir l'offre hôtelière.

L'association Vision du Monde a développé un tourisme sur la base du voyage solidaire, permettant de créer des réseaux entre populations du Nord et du Sud, tissant des liens entre les cultures, favorisant certains appuis d'Europe¹.

Coopérations décentralisées et autres formes de partenariats dans le Gorgol

AMPG-Région Centre Val-de-Loire

L'AMPG a été créée en 2001 dans le cadre d'un partenariat avec la Région Centre, en France. Elle a pour mission de coordonner les actions de développement du territoire, de façon durable et intégrée ; d'encourager les coopérations territoriales et contribuer à la formation et à l'information des élus du Gorgol. À cette fin, il s'est doté d'un Centre de ressources et d'appui aux collectivités locales de la région (CRACLG). L'accord de partenariat entre le Conseil régional de la Région Centre et l'AMPG a été signé le 30 avril 2001 ; il précise les orientations de la coopération qui se situent dans les domaines de compétences de la Région Centre, c'est-à-dire le développement institutionnel, économique et social.

Afin d'opérationnaliser certaines missions du CRACLG, la coopération a mené un programme conjoint avec l'ONG Grdr, intitulé PAIDEL, qui a permis la planification de 10 communes gorgoloises de manière participative, d'appuyer les coopératives féminines à travers un fonds d'appui et de mettre en place des ouvrages d'adduction d'eau potable. L'AMPG est à présent partenaire d'un projet intitulé Jeunesse et Pouvoir d'Agir, porté par le Grdr sur financement de l'Union européenne, dans lequel la Maison Familiale Rurale (MFR) bénéficie d'un renforcement de capacités par le biais d'un financement conséquent.

Les partenariats entre Gorgol et Région Centre-Val-de-Loire sont forts et visent également à appuyer la structuration des associations de ressortissants du Gorgol résidant sur le territoire régional.

¹ « Bilan Diagnostic Économique de la Commune Urbaine de Kaédi », Programme d'Appui aux Initiatives de Développement local – Coopération territoriale (PAIDEL-CT), 2011. En 2011, une trentaine de touristes visitaient encore, sous la coordination de Vision du Monde, chaque année, la ville de Kaédi et ses environs, pour un montant de plusieurs milliers d'euros de frais d'hébergement donnés aux familles d'accueil. Cette solidarité avait permis le portage de quelques projets, pas forcément à Kaédi même ; ainsi, à Thila, au Brakna, les touristes ont investi dans des jardins maraîchers ; ailleurs, dans la construction d'une école équipée d'un panneau solaire ; pour les jardins maraîchers de Kaédi, un touriste a envoyé des semences de salades ; etc. Les problèmes de sécurité au début des années 2010 ont considérablement affecté le secteur du tourisme gorgolois, déjà fragile.

Arles & Sagné

Les premiers rapports entre les communes d'Arles (Rhône-Alpes) et Sagné (Gorgol) datent de 1985. À la suite du premier voyage du maire d'Arles à Sagné en 1987, l'amitié passe au statut de jumelage en 1989. La première charte est signée en 1997 entre la mairie d'Arles et le village de Sagné à l'occasion d'un déplacement du maire de Sagné ; à l'issue de cette visite, le partenariat est élargi à l'échelle de la commune. En 2009, la convention entre les deux a été renouvelée avec l'appui du Grdr. De 1997 à nos jours, sous l'impulsion du club du jumelage d'Arles et l'association de coopération technique Arles-Sagné, de nombreuses réalisations ont été enregistrées dans différents domaines. Sur l'hydraulique, le partenariat a permis de construire des forages solaires pour quatre villages dont Sagné, Louguéret, Niarouwal et Bittel. Plusieurs puits ont également été construits dans la commune, à l'actif

du partenariat entre les deux communes et des ressortissants de Sagné en diaspora. L'étape restante pour pouvoir approvisionner correctement toutes les localités en eau potable demeure également parmi les préoccupations imminentes. En termes de développement économique, d'importantes activités ont été soutenues dans le cadre du partenariat, notamment la mise en place d'une menuiserie métallique au profit de 27 jeunes parmi lesquels 7 ont déjà bénéficié d'un renforcement de capacité à Nouakchott et deux autres à Tifounde Civé sur la confection du grillage. Cette menuiserie qui est toujours fonctionnelle a permis de créer quelques emplois.

Sur sollicitation de la commune, le Grdr a réalisé, à travers le projet MOBCI financé par la Région Centre en 2016-2017, des études APS/APD ainsi que des essais de pompage, pour à terme réaliser le forage pour alimenter la population en eau potable.

Djéol & Noisy-le-Sec

Depuis 1988, la ville de Noisy-le-Sec est jumelée avec Djéol. Des actions de soutien aux projets des Djéolois ont visé le maraîchage des coopératives féminines, la mise en place d'un poste de vaccination, l'équipement de classes puis la construction d'une école, l'aide à l'acquisition d'une pirogue pour la pêche, d'un moulin à mil... avec le souci constant de répondre concrètement aux besoins des populations, de respecter les formes d'organisation existantes et d'accompagner la réflexion et l'action des acteurs locaux dans les domaines nouveaux de la gestion, de la maintenance du matériel, de la formation, de la création d'emplois. Depuis 1996-1997, ce jumelage s'est transformé en une réelle coopération décentralisée entre Noisy-le-Sec et Djéol. Tout en continuant les

actions déjà engagées, la coopération décentralisée a mis l'accent sur l'aspect culturel et sur le rôle essentiel des jeunes mauritaniens, tant au niveau économique (soutien à la mise en place d'une unité de fabrication de grillage) qu'au niveau socio-culturel et sportif (dotation de matériel d'éducation physique pour toutes les écoles de la commune rurale, soutien aux clubs sportifs, acquisition d'ouvrages pour la bibliothèque du collège). Une ONG locale a récemment mené une étude d'avant-projet sur la gestion des déchets dans la commune – étude soumise à Noisy-le-Sec pour recherche de financement. Le projet relatif à la gestion des déchets est donc dans sa phase de recherche de financement auprès du Comité de jumelage et du SYCTOM qui gère les déchets au niveau d'Est Ensemble.

Autres formes de partenariats / jumelages / coopérations décentralisées

- Tokomadji & Argenton-sur-Creuse (Indre, région Centre-Val de Loire)
- Lexeiba & Bagneux (Hauts-de-Seine, région Île-de-France)
- Maghama & Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône, région Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Toulel & Clichy (Hauts-de-Seine, région Île-de-France)

3 Les projets et initiatives M&D à Kaédi

Le constat qui est fait dans la ville de Kaédi est qu'au contraire de beaucoup de communes de la région du Gorgol, et des villages de la commune de Kaédi, les initiatives et projets M&D ou de codéveloppement sont relativement rares. Dans la *wilaya*, les trois secteurs les plus visés sont l'éducation, la santé et l'eau. Sans compter tous les actes de solidarité que les migrants font en envoyant des médicaments ou en finançant régulièrement les frais engendrés par les soins médicaux d'un parent souffrant ou d'un villageois.

On peut établir la typologie suivante pour la contribution des migrants au développement de leur localité d'origine :

- **Les solidarités familiales** – filets sociaux comme la gestion de l'urgence, l'organisation de fêtes, le rapatriement des corps, l'adhésion à une mutuelle de santé...
- **Les contributions sociales** – participation à des projets d'infrastructures d'accès aux services de base, d'éducation, d'assainissement, d'eau, de santé, d'énergie...
- **Les investissements économiques** – immobilier, projet générateur de revenus, entrepreneuriat, banque de céréales, barrages...
- **Les apports culturels** – compréhension/décryptage des codes culturels, sauvegarde et promotion des patrimoines...
- **Les innovations** – tout type de savoirs nouveaux acquis durant les parcours migratoires
- **Partenariats** – capacités à ouvrir les territoires sur l'ailleurs, créer des coopérations entre acteurs
- **Plaidoyer** – campagne autour de la diffusion de valeurs, de la protection des droits, pour la promotion de plans d'actions thématiques, etc.

“ Tous nos ressortissants de Bélinabé [à l'étranger] se sont constitués en associations. [...] Ils se concernent tous, avec une caisse appelée la caisse commune, qui encaisse toutes les cotisations de tous les ressortissants de tous les pays. Pour la plupart des problèmes de ce village, cette caisse prend ça en charge. Si seulement il y a un petit problème, les gens sont consultés et le problème est résolu. [...] ”

[Le projet MIDRIM] pourrait contribuer à la réflexion même des populations. On nous pousse à revoir dans quelle situation on doit évoluer. [...] Avec l'appui de la commune, avec l'appui de l'État, je crois que ça pourrait changer la vie du village. Parce qu'on n'a pas eu l'idée d'investir pour la société.

Anne Racine, chef de village de Bélinabé

TÉMOIGNAGE

La contribution des migrants au développement est importante, et elle est répartie de façon très variable entre ces différents types de contribution. Les formes les plus citées de contribution des migrants au développement de Kaédison, en premier lieu et de loin, les *solidarités familiales* c'est-à-dire l'appui à des filets sociaux comme la gestion de l'urgence, le rapatriement des corps, etc., suivi de *contributions sociales*, avec la participation à des projets d'infrastructures de base. Globalement, on note aussi une très grande méconnaissance des

habitants sur l'apport des émigrés (ceux partis en Mauritanie comme ceux partis à l'étranger) au développement du territoire. Leur contribution passe avant tout par de l'envoi d'argent (transferts financiers), de nourriture ou de matériel à leur propre famille.

Au cours des temps de concertation conduits dans le cadre du projet MIDRIM, un certain nombre de projets portés ou appuyés par les migrants ont été identifiés¹.

1. La plupart des informations ci-dessous sont fiables, mais les montants exacts alloués n'étaient pas toujours accessibles car les noms des personnes responsables de tel ou tel projet est parfois oublié, ou pour d'autres raisons.

Initiative / construction	Année	Coût / cofinancement	Entretien et suivi	Zone de la commune
Musée	2011 / 2018	Problème de financement La somme prévue pour la réfection de la grande mosquée du quartier serait reversée pour construire le musée (estimé à 11 millions).	Le suivi est géré par un comité de suivi de « vieux » à Gattaga avec des jeunes du quartier. Le projet compte une salle d'exposition, une mahadra, une salle de conférence, une salle de spectacle et une salle d'exposition.	Gattaga
Réhabilitation d'une école	2017	Financé par l'association des migrants du quartier	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un comité de suivi composé de personnes ressources Envoi de rapports aux migrants 	Touldé, Gourel-Sanghé, Tantadji
Réhabilitation d'un centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI)	2017	Financé par l'association des migrants du quartier	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un comité de suivi composé de personnes ressources Envoi de rapports aux migrants / réseaux sociaux 	Touldé, Gourel-Sanghé, Tantadji
Construction d'un hangar et de latrines au niveau du poste de santé	2017	Financé par les migrants (70 000 MRU) et par l'association locale (20 000)	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un comité de suivi représenté par l'association du village Envoi de rapports aux migrants / réseaux sociaux 	Rindiaw
Construction de trois salles de classe	2014	Cofinancement entre les habitants de Rindiaw et ceux de Bélinabé (association Développement intégré de Rindiaw et Bélinabé)	<ul style="list-style-type: none"> Suivi par le bureau des parents d'élèves Envoi de rapports aux migrants / réseaux sociaux 	Rindiaw
Construction de deux dispensaires	2014 1986	Financé par l'association des migrants	<ul style="list-style-type: none"> Suivi par l'association du village Envoi de rapports aux migrants 	Bélinabé
Réhabilitation d'une mosquée	2013	Financement individuel (Concorde Oumar Gaye)	<ul style="list-style-type: none"> Suivi par des personnes ressources des quartiers 	Touldé, Gourel-Sanghé, Tantadji
Construction de deux mosquées	2013 1963	Financé par l'association des migrants du village	<ul style="list-style-type: none"> Suivi par le comité des jeunes du village Envoi de rapports aux migrants / réseaux sociaux 	Bélinabé
Construction de la morgue et achat d'un véhicule	2010	Financement individuel (Séméga et Youssouf Camara)	<ul style="list-style-type: none"> Suivi par des personnes ressources des quartiers 	Gattaga
Clôture de deux cimetières	2009- 1996	Financé par l'association des migrants du village	<ul style="list-style-type: none"> Suivi par le comité des jeunes du village Envoi de rapports aux migrants / réseaux sociaux 	Bélinabé

1. L'identification des projets s'est effectuée au cours de temps de concertation du projet MIDRIM, qui parfois concernaient plusieurs quartiers en même temps, « fusionnés » pour l'occasion. La situation géographique des projets étant parfois approximative, il est précisé ici la zone concernée lors du temps de concertation où le projet a été évoqué.

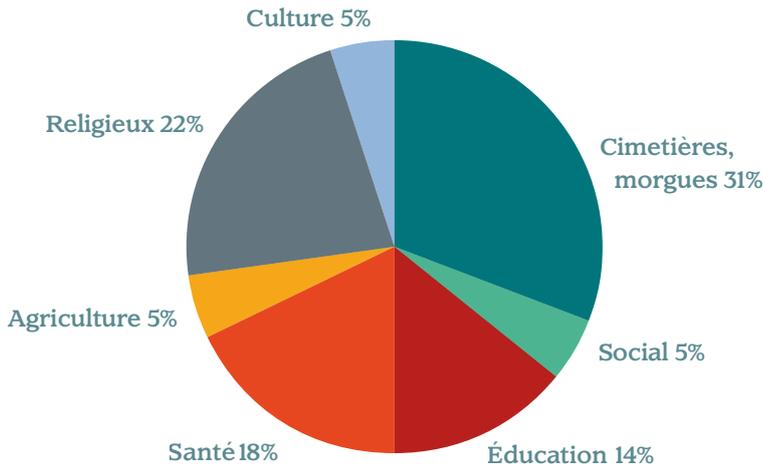
Initiative / construction	Année	Coût / cofinancement	Entretien et suivi	Zone de la commune
Construction d'un hangar au niveau du cimetière, de latrines publiques et d'un réseau d'eau potable	2006	Financé par l'association des migrants du village	<ul style="list-style-type: none"> ● Suivi par le comité des jeunes du village ● Envoi de rapports aux migrants / réseaux sociaux 	Rindiaw
Clôture du cimetière	2001	Financé par les migrants (300 000 MRU), main d'œuvre basé sur le volontariat local	<ul style="list-style-type: none"> ● Suivi par le comité des jeunes du village ● Envoi de rapports aux migrants / réseaux sociaux 	Rindiaw
Construction d'une école	1999	Financé par l'association des migrants du village	<ul style="list-style-type: none"> ● Suivi par le bureau des parents d'élèves ● Envoi de rapports aux migrants / réseaux sociaux 	Bélinabé
Extension de la grande mosquée de Gattaga	1998	Cofinancement des migrants kaédiens en Europe, en collaboration avec des personnes-ressources de Gattaga et quelques jeunes du quartier	<ul style="list-style-type: none"> ● Mise en place d'un comité de suivi ● Réhabilitation en 2011 	Gattaga
Construction d'un hangar de cimetière	1990	Financement individuel		Touldé, Gourel-Sanghé, Tantadji
Construction de deux hangars de cimetière	1990-1991	Financement par l'association des migrants du quartier	<ul style="list-style-type: none"> ● Mise en place d'un comité de suivi 	Gattaga
Construction d'une mosquée	1975	Financement individuel	<ul style="list-style-type: none"> ● Mise en place d'un comité de suivi 	Jedida, Kebbe, Sinthiane
Clôture du cimetière principal de Kaédi	1974	Financement par l'association des migrants	<ul style="list-style-type: none"> ● Suivi par le comité des jeunes du quartier 	Touldé, Gourel-Sanghé, Tantadji

Notons également l'appui des migrants, chaque année, à l'organisation d'une caravane de santé à l'hôpital régional.

En 1996 et en 2000, l'Association des Ressortissants de Kaédi en France (ARKF) a offert un lot de matériels de santé à l'Hôpital de Kaédi.

En 2017, la diaspora kaédienne avait réuni environ 300 000 ouguiyas (MRU) pour participer à une campagne de sensibilisation et d'action en faveur de l'assainissement de la ville. Le projet, appelé *Pité-Pité*, n'avait pas permis une action de long terme sur cette thématique.

Secteurs de contribution des migrants (observation pendant les temps de concertation)



Secteurs d'intervention	Quantités
Religieux (construction et réfection des mosquées)	5
Culture	1
Clôtures ou hangars des cimetières, morgue	7
Social	1
Éducation	3
Santé	4
Agriculture	1

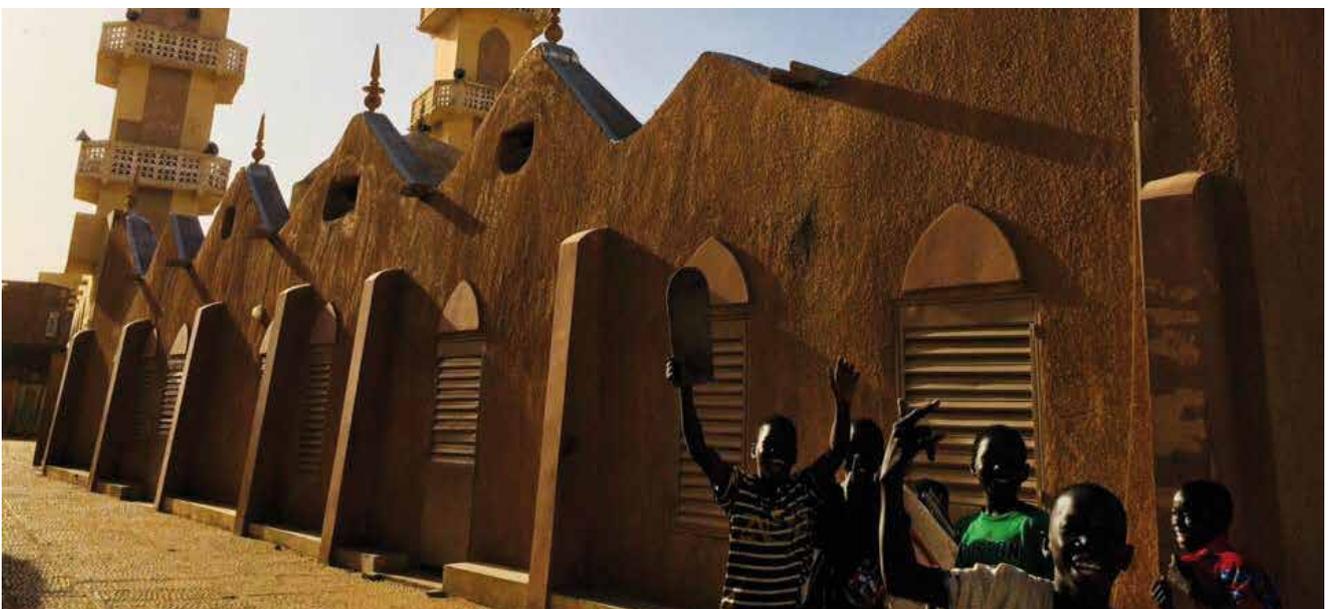
La contribution dans le domaine mortuaire : rapatriement des corps, construction d'une clôture de cimetière, construction/extension d'une morgue, est l'un des premiers investissements des migrants dans la commune, de même que le sont les dons censés appuyer la construction d'une mosquée. Globalement, les projets de développement pensés en amont restent relativement rares, et l'impératif d'urgences et de besoins immédiats de leurs proches restés dans leur localité d'origine dicte souvent l'objectif des transferts financiers. Les émigrés investissent peu dans le secteur économique, et le plus souvent leurs apports sont orientés dans le social (école, cimetière, poste de santé...) ou dans l'immobilier ; ce ne sont pas de réels opérateurs économiques, mais notons que certains ont développé un réseau de commerce de mar-

chandises d'occasions envoyés de l'Europe et vendus dans des boutiques (« arrivages ») de Nouakchott et de Kaédi¹.

L'intervention des migrants dans la commune se limite le plus souvent à la sphère familiale ou villageoise. On peut proposer une structuration des interventions comme suit :

- Construction ou réfection d'une mosquée
- Travaux sur l'habitat
- Construction ou extension d'un dispensaire/poste de santé
- Construction d'une salle de classe
- Construction d'une clôture de cimetière
- Construction d'une morgue

Le projet de musée dans le quartier de Gattaga est inédit.

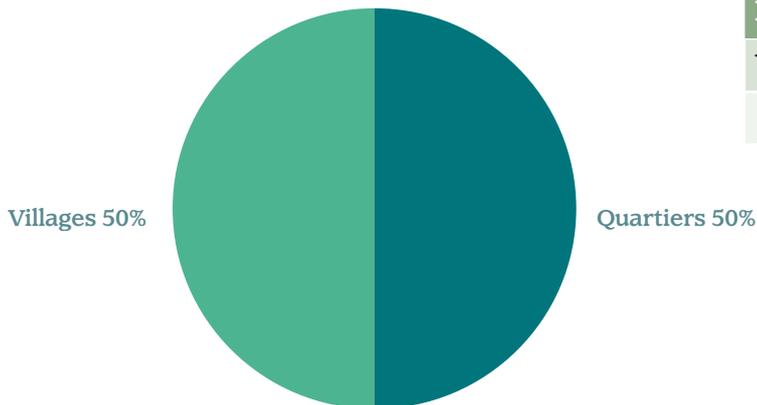


1. « Bilan Diagnostic Économique de la Commune Urbaine de Kaédi », Programme d'Appui aux Initiatives de Développement local – Coopération territoriale (PAIDEL-CT), 2011.

On note une très grande contribution des migrants dans les villages (Rindiaw, Bélinabé, Pempédiel), où leur rôle pour la construction des infrastructures est déterminant. Les projets sont moins nombreux en ville, surtout si l'on oppose au nombre de projets identifiés la démographie des quartiers et des villages où ils ont mis en

place : les villages comptent proportionnellement beaucoup plus d'initiatives portées par les migrants. En ville, le nombre de projets chute drastiquement dès que l'on quitte les quartiers centraux et que l'on s'approche des zones nord de la ville, plus récentes.

Localisation des projets (observation pendant les temps de concertation)



Échelle d'intervention	Quantités
Village	11
Quartier	11

La contribution de l'immigration

L'ensemble des personnes immigrées sur la commune paient des taxes et des impôts et contribuent donc à la solidarité nationale. Cela permet l'amélioration des recettes fiscales locales et nationales.

Compte tenu de la diversité des métiers observés, les immigrés rendent des services de proximité de qualité et qui viennent améliorer les conditions de vie et l'accès aux services sur la commune. C'est le cas de la soudure, de la menuiserie, ou encore de la maçonnerie. Sans la présence des immigrés qui s'emploient dans ces métiers, il serait plus difficile aux habitants de disposer de ce type de service.

En outre, les immigrés développent et innovent des métiers. Tout comme les anciens émigrés (« migrants de retour »), ils transfèrent ces compétences professionnelles à travers l'exercice de leurs métiers et l'encadrement d'apprentis. Un meilleur accompagnement de ces transferts de compétences pourrait sans doute être mené

et être profitable aux habitants de la commune, notamment aux jeunes qui présentent des carences en termes de formation.

En termes d'initiatives, l'association des ressortissants maliens a organisé en septembre 2010, en présence des autorités de la commune, une fête importante commémorant l'indépendance du Mali, avec une soirée culturelle et une prestation artistique. Depuis, leurs initiatives n'ont pas la même visibilité. Et un projet de mise en place de cours du soir en français pour les Maliens n'a finalement pas abouti.

Les Sénégalais, eux, sont connus pour proposer des fêtes culturelles ou culturelles comme Magal Touba, Magal Rassaradia, ou encore Magal Porokhane. Moins organisés sur le plan associatif, ils peinent à organiser des formes de cotisation régulières et rigoureuses. Par ailleurs, ils avaient un projet de construction d'une Maison Serigné Touba pour accueillir tous les ressortissants étrangers arrivant à Kaédi, mais le projet n'a pas encore abouti.

Contraintes et recommandations

Les contraintes et recommandations suivantes ont été identifiées au cours des temps de concertation menés dans le cadre du projet MIDRIM.

Contraintes	Recommandations
<p>Contraintes locales pour le développement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de perspectives pour les jeunes, y compris les jeunes diplômés et manque de formations destinées aux jeunes - Manque de fonds pour le fonctionnement des coopératives sur place et pour l'appui d'AGR - Manque global de communication entre les organisations de la société civile - Lourdeur administrative pour officialiser la création d'une activité économique - Problème d'insécurité - Manque de portage politique pour répondre aux besoins de la population - Manque d'espace dédié pour le dépôt des ordures - Dans les villages de la commune : manque d'eau de puits, routes endommagées, avancée du marigot au niveau du cimetière (Rindiaw), manque d'électricité (Bélinabé, Pempédiel), manque d'enseignants (Pempédiel), sous-exploitation du foncier agricole par manque de moyens... - Chez les communautés immigrées : manque d'espace pour la teinture, manque de machine à laver et manque de financement pour réaliser des projets - Problème lié à l'assainissement de la ville 	<p>Recommandations pour le développement</p> <ul style="list-style-type: none"> + Appui aux coopératives féminines, agricoles, artisanales, et de couture et teinture sur place + Renforcement des capacités des agriculteurs par des techniques agricoles durables et adaptées + Aide à l'exploitation dans le cadre immobilier + Aménagement des terres exploitables dans le quartier dewandama + Lutte contre la lourdeur administrative et formation des entrepreneurs sur la gestion des finances + Mise en place d'une mutuelle de crédit pour les femmes et pour les jeunes + Dans les villages : financement pour la réparation d'une machine d'irrigation et l'aménagement du territoire contre la progression du marigot (Rindiaw) ; mise à disposition de bus scolaires et d'une ambulance ; mise en place de magasins d'aliments de bétail et mise en disposition de matériel agricole ; réalisation de la clôture d'une école (Pempédiel) ; amélioration des échanges avec la commune + Soutien aux associations sénégalaise et malienne ; octroi d'une machine à laver pour les Maliens ; mise à disposition d'une Maison où pourraient loger tous les ressortissants étrangers « de passage »
<p>Obstacles en termes de M&D</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problème de communication entre les habitants de la localité et les émigrés - Manque de communication entre les associations de jeunes et la commune - Non-implication des migrants dans la réflexion sur le développement des quartiers - Problème de gestion des fonds lors du montage d'un projet M&D - Manque de matériel et d'outils didactiques pour poursuivre le travail d'assainissement à chaque fois qu'un projet était monté sur cette thématique avec les migrants 	<p>Recommandations en termes de M&D</p> <ul style="list-style-type: none"> + Renforcement des capacités des organisations de la société civile sur place pour jouer un rôle relai vis-à-vis des émigrés + Mise en place d'un cadre de concertation qui soutienne l'identification de projets sur le territoire de la commune et pour échanger avec les migrants sur les questions liées au développement local + Montage de projet pertinent et pérenne sur l'assainissement, incluant du matériel, mais aussi des outils didactiques et des phases de sensibilisation avec l'appui des migrants

Penser un cadre de concertation entre migrants et acteurs du développement local à Kaédi

Un Espace Migration & Développement du Gorgol (EMDG) a été créé suite à un Forum régional sur la migration et le codéveloppement, organisé en août 2013 à Kaédi, et qui avait réuni les associations de migrants les plus dynamiques, les migrants de retour et tous les acteurs qui ont été identifiés pour participer à l'Espace de dialogue. Les organes de fonctionnement de l'EMDG, une charte des valeurs, un plan d'actions et des procédures de communication devaient être définis, mais le travail de la commission mise en place dans cet objectif n'a jamais abouti.

La création de l'EMDG ayant eu lieu dans le cadre d'un projet spécifique, PARADIS (Projet d'Appui au Renforcement des Actions de Dialogue Interculturel et Social), financé par la Fondation Annah Lindh et clôturé sans que l'Espace ne soit réellement opérationnel, l'EMDG, par faute de moyens pour en assurer l'animation, a presque été oublié. Il devait être basé au Centre de Ressources pour l'Appui des Collectivités Locales du Gorgol (CRACLG) de l'AMPG. Depuis 2015, la diaspora gorgoloise et l'AMPG ont affiché une volonté ferme de redynamiser cet Espace pour favoriser un dialogue entre eux, la société civile et les élus de leur région d'origine. C'est dans cette optique qu'une convention a été signée entre la FAGOF et l'AMPG, pour aboutir à l'élaboration d'un plan d'actions annuel. La mission double-espace menée en avril-mai 2018 par le maire de Kaédi puis par le président de l'AMPG, en association avec le Grdr dans le cadre du projet MIDRIM, a visé entre autres à relancer cette dynamique.

Malgré l'existence d'un nombre important d'acteurs intervenant dans la commune, il existe un

déficit de communication entre les différents acteurs du développement (migrants inclus) et la collectivité. L'amélioration des échanges entre partenaires pour le développement et opérateurs économiques via la commune peut favoriser le développement du territoire.

Le projet mené en 2017-2018 en partenariat entre l'ONG Grdr et la Mairie de Kaédi a été l'occasion d'organiser plusieurs temps de concertation, par quartier ou par zones, pour enrichir qualitativement les données quantitatives recueillies au terme de l'enquête-ménages menée en juillet 2017 – et dont les résultats sont déclinés tout au long du présent document. Les différentes rencontres, effectuées avec des personnes ressources identifiées dans les différents quartiers concernés en concertation avec les chefs de quartier, et des citoyens lambda, ont eu lieu en octobre et novembre 2017. Elles sont au nombre de 7 :

- Le 24 octobre dans le village de Rindiauw ;
- Le 25 octobre à Bélinabé, pour les villages de Bélinabé et Pempédiel ;
- Le 28 octobre à Touldé, pour les quartiers de Touldé, GourelSanghé et Tantadji ;
- Le 29 octobre dans le quartier de Gattaga ;
- Le 31 octobre à Sinthiane pour les quartiers de Sinthiane, Kebbé et Jedida ;
- Le 3 novembre à Moderne, pour les communautés immigrées (Sénégalais, Maliens) ;
- Le 5 novembre dans le quartier de Moderne.

Ces temps ont été l'occasion de présenter aux participants le projet MIDRIM et de le mettre en perspective du Programme d'Appui à la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration (PASNGM) de la Mauritanie, financé par l'Union européenne ; mais aussi de sensibiliser les participants sur la thématique Migration & Développement. Quant aux résultats de l'enquête-ménages, il leur en a été présentée une synthèse afin d'en déceler les éventuelles lacunes, et de les compléter au besoin. Enfin, les rencontres ont aussi permis d'échanger sur l'opportunité d'un espace de concertation incluant les migrants. Ce qui en est ressorti est que la commune ne peut être l'unique interlocuteur et que cet espace doit inclure d'autres acteurs du développement local. En outre, il y a une conscience que les enjeux sont complexes et que le rapport de confiance entre migrants et habitants de la commune n'est pas toujours très fort ; il doit être amélioré, mais cela représente un grand défi.

Si les participants ont souligné le manque de dialogue et parfois de confiance entre la diaspora kaédienne et la commune, ils ont unanimement exprimé l'importance de renforcer le

lien entre ici et là-bas, entre les migrants et les acteurs du développement local. À l'image de ce qui a été réalisé à Kayes depuis 2006 avec l'Espace Migration & Développement de Kayes (EMDK), la question de la mise en place d'un espace de concertation liant les migrants et leur territoire d'origine est posée. À ce projet doivent être associés : des organisations de la société civile ; les diasporas ; les services techniques déconcentrés de l'État ayant un lien avec la Migration ou avec les projets de développement portés par les migrants ; la/les collectivités locales pertinentes, etc.

La commune a précédemment¹ identifié parmi ses contraintes relatives à la gouvernance locale un manque de formalisme, une contestation de la légitimité de certains relais locaux, la faiblesse de la communication municipale, et la désorganisation des actions associatives touchant au développement communal. L'objectif étant d'améliorer la concertation et la communication de la commune, et d'organiser un cadre de collaboration formel entre la commune et les associations locales.

Temps de concertation à Rindiaw, Bélinabé, Touldé, Sinthiane et Moderne.



1. Plan de développement communal de Kaédi (PDC), 2010.



Si l'Espace Migration & Développement théoriquement mis en place à Kaédi depuis 2013 doit être redynamisé, afin de le rendre fonctionnel, plusieurs interrogations restent en suspens et doivent être approfondies.

- *Quel organisme pour piloter et coordonner cet espace : une ONG œuvrant dans le double-espace comme le Grdr ; une structure liée à la diaspora comme la FAGOF ; une collectivité territoriale comme la future Région du Gorgol créée dans le cadre de la décentralisation, ou l'Association des Maires et Parlementaires du Gorgol (AMPG) ?*
- *Comment associer à un mode de concertation local des individus qui sont absents (les émigrés) ?*
- *Comment assurer au sein de l'Espace la présence et la participation de tous les acteurs pertinents, y compris des ressortissants étrangers qui résident sur la commune, des acteurs économiques qui pourraient être associés, ou les femmes (souvent marginalisées dans le tissu associatif de la migration) ?*
- *Quel modèle financier pour assurer a minima l'animation et la coordination de l'Espace ?*

L'Espace M&D devrait être une force de concertation et de réflexion, en même temps que d'action. Mais pour cela, il est primordial de penser dans son mode de fonctionnement tous les leviers sur lesquels il serait possible, en cas d'élaboration d'un projet, d'agir pour mobiliser des financements et passer de la réflexion aux actes.

Dans toutes les structures de ce type qui ont vu le jour dans la sous-région, les deux principales difficultés ont été :

- *L'animation de ce type d'espace, qui s'avère nulle dès lors que les financements ne sont pas là ;*
- *Et la recherche de financements une fois que les projets avaient été identifiés et élaborés.*

C'est avec la conscience de ces enjeux qu'il s'agit de penser un cadre concerté de dialogue et de travail entre les migrants et les acteurs du développement local.

Conclusion



La migration a un impact considérable sur le développement local en Mauritanie. Les mobilités y jouent un rôle crucial, et renforcent la résilience du territoire, par la voie de l'apport des migrants en termes de *solidarités familiales* et de *contributions sociales*. Même si les flux d'émigration ont été importants vers la France au cours des dernières décennies, les migrations Sud-Sud y sont incontournables, en particulier ceux à destination ou en provenance du Sénégal et du Mali, qui viennent rappeler à qui l'aurait oublié le rôle de carrefour joué par Kaédi dans la région, et la proximité de la frontière qui lui fait face, de l'autre côté du fleuve.

S'ajoutent les migrations internes (immigration venue du Gorgol et émigration vers Nouakchott notamment), qui sont plus importantes encore que la migration internationale. Une réalité qui vient contredire l'imaginaire construit autour de la migration par le fil de l'actualité sur « les migrants » et la Méditerranée. La mobilité a même un impact sur l'aménagement du territoire et l'évolution du tissu urbain de Kaédi.

Face aux défis qui se posent maintenant et pour l'avenir, la posture des acteurs impliqués dans le projet MIDRIM qui a permis l'élaboration du présent document est de considérer les migrants pour ce qu'ils sont, des *acteurs actifs du développement*. Cette étude a toutefois mis en exergue leur manque de structuration. Les initiatives portées par les émigrés sont souvent liées au rapatriement des corps, à l'aménagement de cimetières ou à la construction de mosquées.

Les projets économiques sont limités ; quant à ceux liés à l'assainissement, une priorité pour

Kaédi, ils se sont tous avérés éphémères et requerraient un travail de plus long terme et un meilleur dialogue avec la commune. Les élus gorgolois ont eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises les ressortissants résidant à l'extérieur, la dernière fois lors d'une mission double-espace organisé en partenariat avec le Grdr en avril-mai 2018 en France et en Belgique.

Penser la vulnérabilité des territoires, anticiper les défis qui se profilent en termes économique, social mais aussi environnemental suppose de multiplier les outils renforçant la résilience de la commune. Dans une ville de taille intermédiaire comme Kaédi, dont le tissu urbain s'élargit, la question des flux dans la Mauritanie se pose déjà et se posera de plus en plus. Et cela, à mesure que les questions politiques liées à la décentralisation mettront en valeur les capitales régionales, mais aussi au fil des aléas climatiques.

Le présent document se veut non seulement inédit en Mauritanie en termes de production de données, mais aussi, avec le « mapping » de la diaspora mené en France, en Belgique et en Espagne¹, une base de travail pour l'élaboration d'un plan d'actions prioritaires sur les questions Migration & Développement. Les éléments du profil migratoire doivent servir à penser avec les migrants qui souhaiteraient contribuer au développement de leur commune les actions à mener à l'issue de l'élaboration du futur Plan de développement communal (PDC), prévue courant 2018. La mission double-espace menée en avril-mai 2018 en France et en Belgique vient également en appui de cette démarche.

1. Travail mené par le consortium d'ONG Grdr-Alianza, toujours dans le cadre du projet MIDRIM, en 2017-2018.

ANNEXES

Annexe 1 - Glossaire

Acculturation : Ensemble des changements apportés aux modèles culturels initiaux résultant de contacts directs et continus entre des groupes d'individus de culture différente, à la suite par exemple de mouvements migratoires ou d'échanges économiques.

Apports culturels : Contribution des émigrés ou des migrants de retour dans la compréhension ou le décryptage des codes culturels, dans la sauvegarde et la promotion des patrimoines...

Contributions sociales : Contribution des émigrés ou des migrants de retour par la participation à des projets d'infrastructures d'accès aux services de base, d'éducation, de santé, d'eau, d'assainissement, d'énergie...

Déterminants d'arrivée : Raisons principales pour lesquelles les personnes ont choisi de s'installer sur un territoire.

Déterminants de départ / de retour : Raisons principales pour lesquelles les personnes ont quitté un territoire pour un autre.

Diaspora : État de dispersion d'un peuple ou d'un groupe ethnique à travers le monde. La notion de diaspora est fréquemment utilisée dans le but de revendiquer une identité commune malgré la dispersion du groupe.

Droit de quitter tout pays : Droit de chacun de quitter tout pays, y compris le sien, quels que soient le motif et la durée du séjour à l'étranger. Ce droit, proclamé par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948, art. 13 § 2), a été consacré par de nombreuses conventions universelles et régionales. Des restrictions sont toutefois envisageables à condition d'être « nécessaires pour protéger la sécurité nationale, l'ordre public, la santé ou la moralité publiques, ou les droits et libertés d'autrui » (Pacte international relatif aux droits civils et politiques, 1966,

art. 12 § 3). Le droit au départ ne s'accompagne d'aucun droit d'entrer sur le territoire d'un État autre que l'État d'origine.

Droit de retour : Droit de chacun de revenir dans son pays. Aux termes de l'article 12 § 4 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966), « nul ne peut être arbitrairement privé du droit d'entrer dans son propre pays ». Le droit de retour est par ailleurs consacré par de nombreuses conventions universelles et régionales.

Émigré : Toute personne qui a quitté l'endroit où il réside pour une autre localité – quel que soit le motif de sa migration. On distinguera l'émigré interne, qui n'a pas traversé de frontière, de l'émigré international.

Étranger : Ou ressortissant étranger. Individu n'ayant pas la nationalité de l'État considéré.

Exode rural : Mouvement d'une population qui quitte la campagne pour s'installer en ville.

Famille : Personnes liées par un lien de parenté.

Frontière : Limites du territoire d'un État, ligne séparant les espaces territoriaux ou maritimes relevant de deux États voisins.

Flux migratoires : Nombre de migrants qui se déplacent ou qui sont autorisés à se déplacer d'un territoire à un autre en vue de s'établir dans le territoire de destination.

Gestion de la migration : Ensemble des décisions et des moyens destinés à la réalisation d'objectifs déterminés dans le domaine de l'admission et du séjour des étrangers ainsi que dans le domaine de l'asile et de la protection des réfugiés et autres personnes ayant besoin de protection.

Immigré : Toute personne qui s'installe sur un territoire (d'accueil) – quel que soit le motif de sa migration. On distinguera l'immigré interne, qui n'a pas traversé de frontière, de l'immigré international.

Innovation : Contribution des émigrés ou des migrants de retour correspondant à tout type de savoirs nouveaux acquis durant les parcours migratoires.

Ménage : Ensemble composé des personnes présentes qui vivent et dorment sous le même toit, mettent en commun leurs moyens, partagent leurs repas et reconnaissent l'autorité d'un même chef de ménage.

Migration : Déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes d'un territoire à un autre. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées. On distinguera la migration interne de la migration internationale, lorsqu'une frontière est franchie.

Migration de retour : Migration ramenant une personne à son lieu de départ – pays d'origine ou lieu de résidence habituelle – généralement après un séjour d'au moins plusieurs mois. La migration de retour peut être volontaire ou forcée. Elle peut être interne ou, lorsqu'une frontière est franchie, internationale.

Migrant : Toute personne qui réalise une migration. Dans le cadre du projet, la durée de six mois a été retenue pour considérer une personne comme migrante, mais les définitions.

Parcours migratoire : Différentes étapes du mouvement migratoire, c'est-à-dire les trajectoires du migrant.

Partenariats : Contribution des émigrés ou des migrants de retour par la capacité à ouvrir les territoires sur l'ailleurs, à créer des coopérations entre acteurs et/ou entre territoires.

Pays d'accueil : Pays sur le territoire duquel séjourne – légalement ou illégalement – une personne à l'issue d'une migration internationale.

Pays de destination : Pays vers lequel se dirigent les flux migratoires, réguliers ou irréguliers.

Plaidoyer : Contribution des émigrés ou des migrants de retour dans une campagne autour de la diffusion de valeurs, de la protection des droits, de vigilance, ambassadeur pour la promotion de plans d'actions thématiques...

Regroupement familial : Lorsqu'une ou plusieurs personnes rejoignent un ou plusieurs membres de leur famille dans le pays de destination.

Réintégration : Dans le contexte d'une migration de retour, processus par lequel un migrant se réinsère dans la société de son pays d'origine. La réintégration peut être culturelle, lorsqu'il s'agit du processus par lequel le migrant réintègre les traits culturels (langue, traditions, valeurs, mœurs, etc.) de la société de son pays d'origine ; ou économique s'il s'agit de sa réinsertion dans le système économique du pays d'origine ; ou sociale, s'il s'agit de sa réinsertion dans les structures sociales du pays d'origine.

Solidarités familiales : Contribution des émigrés ou des migrants de retour à des filets sociaux comme la sécurité alimentaire, à la prise en charge des urgences financières, des fêtes ou des impôts de la famille restée au pays, au rapatriement des corps, à l'adhésion à une mutuelle de santé...

Transferts financiers : Ou rapatriements de fonds. Dans le contexte migratoire, ensemble des transferts monétaires effectués par les migrants vers leur pays d'origine.

Annexe 2 - Contexte du Programme d'Appui à la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration

Dans un contexte migratoire rendu difficile par un nombre croissant de départs en mer de migrants depuis la Mauritanie, notamment depuis la *wilaya* de Dakhlet Nouadhibou, l'État mauritanien a réalisé, avec le concours de l'Union européenne, un document riche intitulé Document de Stratégie Nationale pour une meilleure gestion de la migration, publié en octobre 2010. Il fait un état des lieux de la migration en Mauritanie et prévoit un dispositif de coordination, suivi et évaluation permettant la mise en œuvre d'une stratégie migratoire déclinée en quatre axes :

- > **Axe 1** : Cadrage de gestion et mesure de la migration
- > **Axe 2** : Migration et Développement
- > **Axe 3** : Droits fondamentaux des rapatriés, migrants, réfugiés et demandeurs d'asile
- > **Axe 4** : Maîtrise des flux migratoires

Dans le cadre de sa politique de gestion de la migration, le gouvernement a mis en place des structures assurant la coordination entre les différents acteurs concernés par celle-ci. Le comité interministériel composé des ministères en charge des départements concernés a été créé en octobre 2012, alors que se mettait en place, de 2012 à 2015, le Programme d'Appui à la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration (PASNGM), financé par l'Union européenne.

L'action du projet Migration et Développement en Mauritanie (MIDRIM) découle d'échanges et de consultations réalisées par la Délégation de l'Union européenne en Mauritanie avec des organisations de la société civile, justement dans le cadre du PASNGM. Les objectifs retenus pour la proposition du consortium Grdr-*Alianza Por la Solidaridad* correspondent à la composante 2 du PASNGM sur le lien entre migration et développement, et dans une moindre mesure à la composante 1 sur la production de connaissances relatives aux migrations.

D'une durée de 18 mois (2017-2018), le projet MIDRIM comporte deux objectifs, déclinés en 7 activités :

① Axe 1 – Mettre en œuvre des actions qui contribuent à une prise en compte positive de la migration pour le développement de la Mauritanie

- > **Activité 1** : Réalisation d'un « mapping » de la diaspora mauritanienne en Europe (Belgique, France, Espagne)
- > **Activité 2** : Le renforcement des capacités des autorités mauritaniennes relatives à une meilleure prise en compte des dynamiques M&D de leurs ressortissants
- > **Activité 3** : Accompagnement de 4 collectivités territoriales (Kaédi, Nouadhibou, Riyadh, Sélibaby) à l'approche M&D, inclus la réalisation de profils migratoires dont le présent document
- > **Activité 4** : Appui à la Jeune Chambre de Commerce de Mauritanie pour renforcer sa capacité d'accompagnement de porteurs de projets économiques issus de la diaspora
- > **Activité 5** : Organisation d'un Forum Migration & Développement

② Axe 2 : Renforcer les capacités des consulats des pays d'origine et des associations de migrants en matière d'information sur les droits et la protection

- > **Activité 6** : Sensibilisation et formation des agents consulaires aux droits des migrants en Mauritanie
- > **Activité 7** : Mobilisation, formation, outillage des principales organisations de la diaspora établies en Mauritanie aux pratiques d'accueil, accompagnement et protection des droits des migrants

L'élaboration du profil migratoire communal est menée dans le cadre de l'activité 3 visant à une meilleure prise en compte de la migration dans les stratégies de développement des communes.

Annexe 3 - Formations, méthodologie d'enquête et temps de concertation

Notons tout d'abord que la démarche est pilote en Mauritanie, d'autant plus à l'échelle locale, et qu'elle s'est faite concomitamment à trois formations réalisées à Nouakchott en mars, mai et décembre 2017. Indispensables à cet effet, les formations ont permis de préparer les équipes sur place et ont rythmé de façon relativement efficace les différentes étapes de la production des profils. Y ont participé notamment les équipes des ONG Grdr et Alianza, des chercheurs de l'IFAN-UCAD et de l'Université de Nouakchott, et des élus et membres des services techniques des quatre communes d'intervention (et de l'AMPG).

La définition méthodologique a été adaptée « au fil de l'eau », à mesure que le projet a avancé dans le temps. Elle jette ses bases sur un double-objectif : produire de la connaissance sur la migration à l'échelle locale, enjeu déjà mis en avant dans la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration ; octroyer au profil migratoire en construction une dimension réellement stratégique.

Réalisée à Nouakchott du 1^{er} au 3 mars, la première formation MIDRIM a permis :

- > Une bonne compréhension des enjeux du programme
- > Un état des lieux des articulations M&D pour chaque territoire, qui a esquissé l'identification des atouts et des freins de cette dialectique
- > Une première initiation aux principaux outils méthodologiques M&D

Les premiers mois après la première formation, de mars à mai 2017, ont permis un premier temps de collecte de données sur le terrain. Parallèlement à la collecte de données, qui a permis d'amorcer la construction d'une base de données sur la thématique M&D, ont été mis en place des cadres de suivi du projet sur chaque commune, intitulés *Comités techniques* : à Kaédi,

il était piloté par un référent territorial issu de l'ONG Grdr, et par un point focal de la commune, issu du service technique de la mairie ; un représentant du CRACLG (AMPG) était associé à la démarche. Ce Comité technique est composé de personnes-ressources identifiées par la commune et l'équipe-projet (anciens, chefs de quartier, leaders associatifs...). Il a permis d'échanger sur le déroulement du projet et de lui donner une connotation réellement « locale » ; mais aussi de faire connaître le projet sur le territoire, de mobiliser si besoin les citoyens sur place, voire la diaspora. Pour Kaédi, la première réunion de ce comité s'est tenue le 11 mai 2017.

En amont de la deuxième formation, une sélection de 18 enquêteurs (étudiants ou anciens étudiants issus du Master Migration et Territoires) a été réalisée avec l'appui de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH) de l'Université de Nouakchott. Cette sélection a fait l'objet d'une grille de critères spécifiques. **Étaient pris en compte chez chaque candidat :**

- > Le lieu de résidence et l'origine du candidat (avec une préférence pour les personnes ayant vécu ou vivant dans une des quatre communes d'intervention) ;
- > Le niveau d'études (minimum requis : licence et master acquis ou en cours, avec une préférence claire pour le master Migrations et Territoires) ;
- > Le niveau de français (afin de s'assurer que le candidat puisse suivre la formation à l'oral et qu'il soit capable de prendre des notes en français lors de l'enquête) ;
- > La maîtrise des langues nationales mauritaniennes (avec un minimum de deux ou trois langues maîtrisées) ;
- > Le degré d'expérience dans ce type d'enquête de terrain ;
- > La disponibilité du candidat au cours du travail d'enquête.

Menée du 16 au 18 mai, toujours à Nouakchott, la deuxième formation MIDRIM a permis :

- > Un état des lieux de la connaissance sur les dynamiques de codéveloppement sur chacun des territoires (bilan des informations collectées depuis la première formation), de celle existante, de celle à chercher, de celle à produire
- > Une appropriation des outils et de la méthodologie d'enquêtes et d'animation (focus group) nécessaires à l'enrichissement de la donnée requise pour la réalisation du profil migratoire
- > Un test in situ (post-formation), sur la commune nouakchottoise de Riyadh (travail de terrain animé le 23 mai par un expert méthodologique, chercheur à l'IFAN)

Dans la continuité de cette formation, le travail de production de données a pu s'amorcer au cours des mois suivants. Dès la fin du mois de mai, s'amorçait un travail d'enquêtes auprès de 404 ménages sur chacune des 4 communes. Les 18 enquêteurs ont au préalable participé à la formation pour être en capacité de récolter la donnée souhaitée.

La méthodologie d'enquête a fait l'objet d'un temps de travail au cours de la formation de mai 2017. Une première version du questionnaire avait été élaborée afin de la tester lors de ce temps de travail, pour que les enquêteurs puissent se l'approprier et qu'il soit corrigé et amélioré à mesure que soient identifiées des erreurs, des doutes ou des carences.

Le questionnaire était divisé en deux parties. La première comportant une série de questions concernant les membres du ménage actuellement présents.

Dans cette première partie sur les personnes présentes, on trouve :

- > Sept questions générales sur les membres du ménages qu'il faut lister de manière exhaustive: prénom, relation au chef de ménage, sexe, année de naissance, niveau d'éducation, activité, situation familiale ;
- > Six questions relatives aux personnes du ménage qui sont immigrés (migrants étrangers ou immigrés internes mauritaniens), la première de ces six questions permettant de déterminer si chaque membre du ménage est immigré ou s'il vit sur sa commune de naissance ;

- > Six questions sur les migrants de retour, la première de ces six questions permettant de déterminer si la personne présente dans le ménage est déjà partie en migration plus de six mois depuis qu'elle vit dans la commune.

La deuxième partie du questionnaire comporte une série de questions concernant les membres du ménage qui sont partis depuis au moins six mois ou pour une période d'au moins six mois c'est-à-dire les personnes absentes du ménage.

Dans cette seconde partie sur les personnes absentes, on trouve :

- > Sept questions générales sur les ex-membres du ménage qu'il faut lister de manière exhaustive: prénom, relation au chef de ménage, sexe, année de naissance, niveau d'éducation, activité, situation familiale ;
- > Cinq questions sur la *trajectoire migratoire* de la personne absente, pour déterminer son année de départ, ses motifs de départ, les déterminants du choix de la destination, et le parcours migratoire ;
- > Quatre questions portant sur les *relations double-espace*, c'est-à-dire sur le lien que maintient (ou ne maintient pas) la personne absente avec le ménage et avec sa localité.

Suivent deux questions complémentaires avec réponse ouverte :

- > Avez-vous un (ou plusieurs) contact(s) en France, en Espagne ou en Belgique ?
- > Avez-vous connaissance d'une initiative Migration & Développement dans votre localité ?

Le système d'entretien employé jetait ses bases sur une codification que les enquêteurs ont dû s'approprier, en ayant toutefois l'obligation de se servir de leur « guide méthodologique » systématiquement, guide dans lequel se trouvait de manière exhaustive la dite codification.

Dans ce *Guide méthodologique pour l'enquêteur*, outre le détail de la codification, on trouve aussi une page d'introduction comportant des termes clés utilisés dans le cadre de l'enquête, ainsi que leur traduction en hassanya, pulaar, wolof et soninké, les quatre langues nationales mauritaniennes.



Équipe des enquêteurs à Kaédi, en juin 2017.

Échantillonnage pour l'enquête

La taille de l'échantillon a été calculée selon une formule communément admise en statistique :

*La taille de l'échantillon est calculée par la formule : $n = t^2 * p * (1-p) / e^2$*

Avec :

n : Taille de l'échantillon

*t : Niveau de confiance selon la loi normale centrée réduite
(pour un niveau de confiance de 95%, égale 1,96)*

p : Prévalence du phénomène étudié (proportion estimée de la population qui présente la caractéristique recherchée, ici la mobilité), lorsqu'inconnue, on utilise = 0,5

e : Marge d'erreur tolérée (par exemple on veut connaître la proportion réelle à 5% près).

Après calcul de l'échantillonnage (384,6 pour ce qui nous concerne), on ajoute 5% permettant de gérer les non-réponses et les autres. Soit 404 questionnaires par commune.

À Kaédi, l'enquête a lieu entre le 3 et le 10 juillet 2017 et mobilisé douze des enquêteurs.

Avec la marge d'erreur qu'un tel travail peut comporter, le résultat – qui a fait l'objet d'un traitement statistique – offre une palette d'informations très riches sur les flux migratoires, informations qui sont d'ailleurs toujours en cours de traitement pour être en partie cartographiées. Région ou pays d'origine de chaque membre des ménages interrogés, profil de chaque immigré (âge, activité, niveau d'études, etc.), parcours migratoire, déterminants de départ et d'arrivée ; pays de destination des « migrants de retour », profil de chacun d'entre eux, parcours migratoire, déterminants de la migration ; région ou pays de destination des émigrés. La donnée collectée concerne autant la migration internationale que la migration interne, qui est également visée par la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration.

Le traitement statistique s'est avéré complexe car toutes les informations n'étaient pas toujours disponibles pour tous les membres des ménages identifiés. Il se peut donc que les échan-

tillons varient à la marge. Par exemple, l'échantillon des immigrés internes originaires de la wilaya du Gorgol sera de 473 personnes, mais ce chiffre va varier à la marge (et à la baisse) sur telle ou telle donnée concernant ce public. Ainsi, la répartition de ce même public par âge est faite sur la base de 458 personnes, et celle par profil professionnel/activité est faite sur la base de 446 personnes, certaines informations n'ayant pas été collectées sur les personnes manquantes. La différence est résiduelle et n'empêche pas d'analyser les tendances globales.

Organisée du 5 au 7 décembre 2017 à Nouakchott, la troisième formation MIDRIM a permis :

- > La réalisation d'un bilan critique des connaissances acquises sur les flux migratoires et les dynamiques de codéveloppement de chacun des territoires
- > L'élaboration d'un plan détaillé pour chaque profil migratoire
- > Une esquisse de propositions en termes de plan d'actions prioritaires M&D articulant les problématiques de mobilité et les enjeux territoriaux de développement

Limites de l'analyse

Le traitement statistique des résultats de l'enquête-ménages s'est avéré complexe car toutes les informations n'étaient pas toujours disponibles pour tous les membres des ménages identifiés. Il se peut donc que le total des personnes « traitées » varie à la marge (et à la baisse) sur telle ou telle variable.

Par exemple, si l'on considère le public des immigrés internes, on en recense 329 au total dans l'enquête. Or, la répartition des immigrés internes par profil professionnel est faite sur la base de 313 personnes, certaines informations n'ayant pas été collectées sur les 16 personnes manquantes. La différence est résiduelle et n'empêche pas d'analyser les tendances globales.

Autre limite de l'étude : l'enquête n'est pas allée à une échelle fine au point d'identifier les flux migratoires internes (immigration et émigration) au Gorgol. Il n'est donc pas possible à ce stade d'identifier les communes de provenance ou de destination des migrants internes au Gorgol. Il serait intéressant dans une démarche ultérieure d'approfondir ce point pour mettre en exergue le lien entre Kaédi et telle ou telle commune du Gorgol.

Autre limite : on s'aperçoit de la complexité des déterminants de la migration, tels qu'ils sont demandés lors de l'enquête menée au cours de l'étude MIDRIM – des chiffres relatifs aux motifs de la migration sont présentés à plusieurs reprises au cours du profil. Par exemple, la stratégie familiale peut recouper d'autres motifs, à savoir la recherche de travail, mais aussi le *regroupement familial* (si un membre de la famille de la personne émigrée réside déjà dans la localité de destination).

Par ailleurs, le motif du *regroupement familial* est soumis à interprétation et l'usage de son expression n'a peut-être pas toujours été très clair pour les enquêteurs. Ainsi, quelqu'un rejoignant son frère en France, en laissant sa mère et sa femme à Sélibaby, a plutôt saisi l'opportunité d'avoir un membre de sa famille pour partir, mais la motivation première était plutôt, par exemple, la recherche de travail ; le motif dans un tel cas n'était pas le *regroupement familial*.

La supervision des enquêteurs a permis de limiter les confusions, mais les résultats doivent aussi être lus avec la mesure que la saisie des réponses a pu laisser permettre des erreurs d'interprétation.

Enfin, concernant la contribution des émigrés (internes et internationaux) au développement du ménage ou de la commune, la nature des réponses possible devra être revisitée à l'occasion de futures enquêtes du même type : en effet, on observe une incohérence dans le fait de poser une première question à part entière sur les moyens de contribuer au ménage, mais où les réponses incluent des éléments de développement de la localité, puis de poser une question relative au développement de la localité, et dont l'une des réponses (*solidarités familiales*) renvoie à la contribution au ménage.

Les temps de concertation

L'étape suivant en termes de production de connaissances consistait à organiser des temps de concertation sur chaque commune, des « focus groupes », pour compléter la donnée collectée lors de la phase d'enquêtes-ménages. Étaient invités à ces temps de concertation des personnes-ressources au niveau de chaque quartier, des leaders associatifs, des migrants (internes, internationaux) au profil original, des citoyens lambda... Les objectifs étaient les suivants :

- > Présenter le projet MIDRIM aux participants et le mettre en perspective du PASNGM
- > Sensibiliser les participants sur la thématique M&D
- > Présenter les résultats de l'enquête-ménages menée sur la commune, identifier les éventuelles lacunes en termes d'information (présence d'une communauté immigrée non-notifiée, par exemple)
- > Retracer collectivement l'historique de la migration dans chaque quartier (premières familles arrivées, historique des flux, événements marquants, etc.)
- > Identifier les acteurs du développement du territoire, présents ou non sur la commune, et leurs liens aux communautés migrantes
- > Répertorier les projets de codéveloppement sur la commune, et leur degré de réussite ou d'échec
- > Échanger sur l'opportunité de mettre en

place un espace de concertation entre les migrants (immigrés et/ou diaspora) et les acteurs du développement du territoire

Ces focus groupes ont été au nombre de 7 :

- ① Le 24 octobre dans le village de Rindiaw ;
- ② Le 25 octobre à Bélinabé, pour les villages de Bélinabé et Pempédiel ;
- ③ Le 28 octobre à Touldé, pour les quartiers de Touldé, Gourel-Sanghé et Tantadji ;
- ④ Le 29 octobre dans le quartier de Gattaga ;
- ⑤ Le 31 octobre à Sinthiane pour les quartiers de Sinthiane, Kebbé et Jedida ;
- ⑥ Le 3 novembre à Moderne, pour les communautés immigrées (Sénégalais, Maliens) ;
- ⑦ Le 5 novembre dans le quartier de Moderne.

Si les participants ont souligné le manque de dialogue et parfois de confiance entre la diaspora kaédienne et la commune, ils ont unanimement exprimé l'importance de renforcer le lien entre ici et là-bas, entre les migrants et les acteurs du développement local.



Mairie de Kaédi

Annexe 4 – Fiches acteurs M&D

Association des Ressortissants Maliens de Kaédi (ARMK)

Association de ressortissants

carte de visite

CONTACT(S)	M. Adama, président. 46 54 93 28
LOCALISATION DU SIEGE	Kaédi, Gorgol Mauritanie
ZONE(s) D'INTERVENTION	Kaédi, Gorgol Mauritanie
DATE DE CRÉATION	Années 1970, récépissé en 2010

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

L'association appuie ses ressortissants sur les questions de papiers de résidence, en lien avec leur consulat à Nouakchott. En outre, elle est connue et reconnue par la mairie de Kaédi, et organise occasionnellement des événements comme des opérations de balayage, notamment le jour de l'Indépendance mauritanienne le 28 novembre, ou de la fête nationale le 22 septembre.

En 2013, les membres de l'association ont envoyé officiellement de l'argent à l'État malien pour soutenir l'effort militaire durant la crise au Nord-Mali.

Partenariats

En France :

Partenariats formalisés avec la ville de Saint-Denis, la région Ile-de-France et avec un lycée dans le cadre des actions d'accompagnement.

Dans la Sous-Région :

Les associations Soninkés et le portail Soninkara.com

carte de visite

CONTACT(S)	Daouda Ndiaye, secrétaire général +33(0)6 76 08 53 91 - daoundiaye@yahoo.fr
LOCALISATION DU SIEGE	Saint-Denis, Ile-de-France France
ZONE(s) D'INTERVENTION	Pays de la sous-région (RIM, Sénégal, Mali, Guinée) Saint-Denis, Ile-de-France
DATE DE CRÉATION	1979

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

En France, à Saint-Denis, APS a un salarié en charge de l'accompagnement social : alphabétisation, soutien scolaire, accompagnement administratif. L'association organise également des événements réguliers (événements festifs, journée de la femme...).

L'action principale d'APS est l'organisation du Festival International Soninké (FISO) dans différents pays, visant la promotion de la culture Soninké. Ce festival est organisé sur cinq jours autour de débats, conférences, expositions, concerts. Les FISO 2011 et 2012 ont été organisés à Kayes (Mali), en 2014 à Nouakchott (RIM), en 2016 à Bamako (Mali) et en février 2018 à Dakar (Sénégal). Le festival attire plusieurs milliers de personnes et est financé à 80% par les associations de la diaspora de chaque pays de la sous-région ; la Région Ile-de-France appuie également le projet.

Partenariats**En France :**

Partenariats formalisés avec la ville de Saint-Denis, la région Ile-de-France et avec un lycée dans le cadre des actions d'accompagnement.

Dans la Sous-Région :

Les associations Soninkés et le portail Soninkara.com

Conseil Représentatif des Mauritaniens en Espagne – CRME

Association nationale

carte de visite

CONTACT(S)	Boubou Camara, président (+34)631 552 069 - ntuwindi@gmail.com
LOCALISATION DU SIEGE	Madrid Espagne
ZONE(S) D'INTERVENTION	Nationale en Espagne Nationale en RIM
DATE DE CRÉATION	2017

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

Le CRME a été créé sur la base des préoccupations de la diaspora exprimées par l'association catalane Guidimakha REMU ; afin de porter ces préoccupations au niveau national le CRME s'est fixé les objectifs suivants :

- Créer une entité apolitique qui représente tous les migrants mauritaniens en Espagne.
- Faire un pont avec les autorités locales en Espagne et en RIM.
- Promouvoir la cohésion de la diaspora et son intégration en Espagne.
- Faire connaître la Mauritanie et sa culture en Espagne.
- Défendre les intérêts et les droits de tous les Mauritaniens vivant en Espagne.
- Encourager la coopération et le développement entre l'Espagne et la Mauritanie.
- Soutenir toute initiative susceptible de bénéficier aux résidents mauritaniens en Espagne.
- Évitez tout acte répréhensible ou toute attitude répréhensible susceptible de nuire à leur image.

Ses actions sont à ce stade axées sur la communication pour que la diaspora connaisse le CRME et ses objectifs.

Partenariats**En Espagne :**

Le CRME est une structure très récente. Elle se construit sur la base des liens qu'elle a avec l'association Guidimakha REMU (association créée en 2005 qui rassemble les associations villageoises, culturelles et de femmes des migrants du Guidimakha en Catalogne).

En France :

Le CRME construit des liens avec le RAME et le réseau français de la diaspora.

carte de visite

CONTACT(S)	Mohamed Ba +33(0)7 05 05 55 90 - mohamedou_ba@yahoo.fr Mamad Camara, vice-président +33(0)06 67 90 22 54
LOCALISATION DU SIEGE	Cesson Région Ile-de-France France
ZONE(s) D'INTERVENTION	Région du Gorgol France
DATE DE CRÉATION	2006

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

La FAGOF, constituée de 15 associations villageoises, a été créée dans le prolongement de l'association des mauritaniens du Gorgol résidents en France (AMGRF) dans l'objectif de s'adapter à l'évolution de la diaspora, avec les jeunes arrivés dans les années 1990 et la constitution des communes rurales en RIM. Aujourd'hui, la FAGOF réfléchit à développer une stratégie axée sur la question de l'accaparement des terres.

La FAGOF développe en France des actions visant à renforcer et fédérer les associations villageoises : elle est l'interlocuteur de l'AMPG (Association des Maires et Parlementaires du Gorgol) et de la Région Centre (Orléans) ; elle accompagne les associations villageoises à travers des échanges d'expériences ; elle met en lien des jeunes ici et là-bas pour favoriser le transfert de compétences.

Si la FAGOF a mis en œuvre des actions en RIM (accès au numérique dans les écoles/collèges de la région), elle privilégie son action de fédération des associations villageoises.

Partenariats**En France :**

La Région Centre-Val-de-Loire : accord de coopération décentralisée conclu en 2001 avec l'AMPG, toujours en fonctionnement.

L'association villageoise de Djéol : jumelage avec Noisy-le-sec, depuis 1987.

Grdr, Agir ABCD

Membre du RAME ; du FORIM et de Coordination Sud.

En RIM :

L'association des maires et parlementaires du Gorgol (AMPG)

carte de visite

CONTACT(S)	Bakary Kamara, président +33 (0)6 19 27 11 04 - kamabakari@yahoo.fr Moussa Drame, trésorier contact@le-rame.org Moussa Drame, porte-parole (+33 6) 52 03 27 60 - moussadra@yahoo.fr
LOCALISATION DU SIEGE	Paris 18 ^e Région Ile-de-France France
ZONE(s) D'INTERVENTION	Européenne et échelle nationale en RIM
SITE INTERNET	http://www.le-rame.org/
DATE DE CRÉATION	2004

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

Le RAME est né de l'engagement de différentes organisations souhaitant sensibiliser l'opinion française (pouvoirs publics, collectivités et ONG) et les pouvoirs publics mauritaniens sur le rôle des associations de migrants dans les dynamiques de développement, ici et là-bas. Le RAME s'est constitué et organisé pour construire une structure fédératrice apte à renforcer et appuyer les associations de migrants dans leurs actions de développement.

Le réseau œuvre d'une part à promouvoir, coordonner et soutenir les actions de ses membres dans leurs projets respectifs, notamment le développement local, l'insertion citoyenne et professionnelle « ici » et « là-bas », et d'autre part il entend contribuer à la promotion des dialogues intergénérationnels, interculturels et Nord-Sud.

Les objectifs du RAME sont :

- Fédérer et coordonner les efforts des acteurs impliqués dans le développement ;
- Contribuer à la reconnaissance du rôle des migrants dans le développement de la Mauritanie et créer les conditions de leur participation au financement du développement ;
- Mutualiser les expériences et les actions des membres en vue de les améliorer collectivement et durablement.

Partenariats**En France :**

Le RAME développe des partenariats avec ses membres, le FORIM, le Grdr, Coordination Sud.

Annexe 5 – Bibliographie

- Secours catholique – Caritas Mauritanie, *Diagnostic sur la migration* – Mauritanie, février 2015.
- Office National de la Statistique, Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), 2013.
- « Bilan Diagnostic Économique de la Commune Urbaine de Kaédi », *Programme d'Appui aux Initiatives de Développement local – Coopération territoriale (PAI-DEL-CT)*, 2011.
- Armelle Choplin, « Quand la mer se ferme » *Du transit au post-transit migratoire en Mauritanie*. In *Hommes & Migrations*, 2010.
- ONG Grdr, « Évolution de la dynamique migratoire du BFS ». In *À la rencontre des migrants et de leurs partenaires pour une co-opération de territoire à territoire*, 2010.
- Plan de développement communal (PDC) de Kaédi, 2010.
- OIM, *Migration en Mauritanie – Profil national 2009*. Publication cofinancé par l'Union européenne.
- SidnaNdah Mohamed Saleh, *Éléments de migration en Mauritanie*. Robert Schuman Centre for Advanced Studies, 2008.
- Agence mauritanienne d'exécution des travaux d'intérêt public pour l'emploi (AMEX-TIPE), *Étude du Programme Urbain de Référence (PUR) pour la ville de Kaédi*, 1997.
- ONG Africa 70, Schéma directeur de développement urbain de la ville de Kaédi, 1987.



Réalisé avec l'appui de



Projet financé par l'Union européenne

